



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST

Confrontée à l'incertitude commerciale
et à la fragmentation régionale

Juin 2025

©2025 Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO

Tous droits réservés. Publié en 2025.

La publication intitulée « Perspectives de développement en Afrique de l'Ouest » (PDAO) est une publication annuelle éditée par les services de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC). Les opinions, projections et recommandations politiques qui y sont exprimées ne sont pas nécessairement celles de la BIDC, de son Conseil d'administration, Conseil des gouverneurs ou des pays qu'elle représente. Ces opinions sont exclusivement celles du personnel de la Banque.

La Banque autorise l'impression ou la copie des informations contenues dans le présent document uniquement à des fins personnelles et non commerciales, avec mention expresse du nom de la Banque.

Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO

128, Boulevard du 13 janvier

BP 2704, Lomé - Togo

Tel: (+228) 22 21 68 64

Fax: (+228) 22 21 86 84

www.bidc-ebid.org



CEDEAO-15 ABREVIATIONS

AES	Alliance des États du Sahel
ASS	Afrique sub-saharienne
BIDC	Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO
CAE-5	Communauté d'Afrique de l'Est (Kenya, Tanzanie, Ouganda, Rwanda et le Burundi)
CBN	Banque centrale du Nigeria
CDA	Communauté de développement de l'Afrique australe
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CER	Communautés économiques régionales
EA	Économies avancées
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
MEED	Marchés émergents et économies en développement
OIT	Organisation internationale du travail
PDAO	Perspectives de développement en Afrique de l'Ouest
PIB	Produit intérieur brut
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RC	Reste de la CEDEAO
UDAA	Union douanière d'Afrique australe
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UMA	Union du Maghreb Arabe
ZLECAF	Zone de libre-échange continentale africaine
ZMAO	Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest
ZMAO+	ZMAO plus le Cabo Verde

AVANT-PROPOS



L'année 2024 a débuté sous de bons auspices, l'économie mondiale et notre sous-région ayant surmonté les chocs majeurs auxquels elles ont été confrontées. Toutefois, conformément au thème de l'édition 2024 des Perspectives de Développement en Afrique de l'Ouest (PDAO), quelques chocs supplémentaires ont surgi en 2025. De nos jours, ces chocs perdurent et ne font plus l'objet d'aucun doute. Par conséquent, nos économies doivent se doter des moyens nécessaires pour y faire face.

Cette année, la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) célèbre son jubilé d'or. Il s'agit là de 50 années remarquables de coopération et de vie commune. En effet, le

28 mai 1975, les pères fondateurs de la CEDEAO ont créé la Commission de la CEDEAO ainsi que la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO, deux institutions de la Communauté qui ont acquis une renommée internationale. Cependant, alors que nous célébrons cet accomplissement, trois de nos États membres sont sur le point de quitter la Communauté. Ce retrait est au cœur des défis auxquels notre sous-région est confrontée et constitue une menace majeure pour notre région, car il pourrait entraîner de graves conséquences sur la libre circulation des biens et des personnes si la Conférence des Chefs d'États et de gouvernements de la CEDEAO décide d'appliquer rigoureusement le Traité de la CEDEAO. Le commerce intrarégional et la sécurité régionale en pâtiront, du fait d'une coopération limitée en matière de sécurité et de partage d'informations.

La guerre commerciale et ses répercussions sur le commerce mondial, l'inflation et les coûts d'emprunt élevés constituent d'autres défis majeurs auxquels la sous-région est confrontée. Les taux d'intérêt mondiaux sont sensiblement élevés, en raison des hausses de taux survenus en 2022 et 2023. Cette situation a entraîné des problèmes de financement pour les pays à faible revenu qui ont dû supporter des coûts d'emprunt prohibitifs en raison de leur notation de crédit inférieure à la catégorie "investissement grade", laquelle a été induite par les répercussions du COVID-19 et la guerre russo-ukrainienne. De nouvelles hausses des taux directeurs visant à freiner l'inflation exacerberont les pressions financières sur les États membres, avec pour corollaire une augmentation du coût du service de la dette, un rétrécissement de la marge de manœuvre budgétaire et une aggravation du risque de surendettement.

Dans ce contexte, l'édition 2025 du PDAO intitulé « **Confrontée à l'incertitude commerciale et à la fragmentation régionale** », met en lumière les défis auxquels la sous-région est confrontée et la nécessité d'élaborer des mesures correctives pour venir à bout de cette crise.

En réalité, le ressenti de ces défis n'a pas été le même dans tous les pays. Chez certains, les prix de l'or ont connu une tendance haussière, tandis que d'autres ont enregistré un repli de leurs cours pétroliers, sous l'effet de la guerre commerciale qui a entraîné une révision à la baisse des prévisions de croissance économique à l'échelle mondiale, et par ricochet une faible demande pétrolière. Cela a également incité les investisseurs à se tourner vers le marché aurifère en vue de la sécurisation de leurs actifs. Les exportateurs d'or de la sous-région ont engrangé des recettes exceptionnelles, alors que ceux du pétrole ont enregistré des revenus inférieurs aux prévisions budgétaires. La plupart des devises de la région se sont appréciées en 2025 par rapport à 2024, principalement en raison de la dépréciation du dollar américain et d'une forte entrée de devises étrangères. Cette situation devrait avoir un impact positif sur l'inflation sous-régionale, même si une appréciation significative et prolongée des monnaies locales pourrait freiner la croissance des exportations non traditionnelles.

Par ailleurs, la guerre commerciale nécessite une forte collaboration et l'intensification des échanges commerciaux entre les pays ouest-africains afin d'atténuer les chocs commerciaux exogènes. En fait, la désintégration régionale ne devrait pas être à l'ordre du jour ; bien au contraire, le contexte actuel requiert une mobilisation collective. Il importe de tirer parti de l'initiative de la Zone de libre-échange continentale africaine pour résorber le déficit commercial. Les États membres de la CEDEAO devraient donc promouvoir la création de synergies commerciales, grâce à la stimulation de la demande intérieure et à l'élimination des barrières commerciales afin de redynamiser le commerce intra-CEDEAO, qui s'est établi à un taux moyen de 8% pendant de nombreuses années.

George Agyekum Donkor, PhD, DBA
Président de la BIDC et de son Conseil d'administration



TABLE DES MATIÈRES

CEDEAO-15 ABRÉVIATIONS	ii
AVANT-PROPOS	iii
TABLE DES MATIÈRES	vi
GRAPHIQUES	vii
BOX	vii
POINTS SAILLANTS	1
CROISSANCE MONDIALE DISPARATE ET DÉCLIN DE L'INFLATION	5
PERSPECTIVES POSITIVES, MITIGÉES PAR DES RISQUES	18
UNE HAUSSE POTENTIELLE	25
RISQUES DE DETERIORATION	28
DESINTEGRATION RÉGIONALE : IMPACT DU RETRAIT DE L'AES	32
RÉFÉRENCES	38
FICHES PAYS	39
ANNEXES	55

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Croissance mondiale du PIB	6
Graphique 2 : Croissance sous régionale de l'ASS	6
Graphique 3 : Croissance économique dans l'espace CEDEAO	7
Graphique 4 : Ventilation du PIB dans l'espace CEDEAO	7
Graphique 5 : Inflation moyenne à l'échelle mondiale	8
Graphique 6 : Indice des prix alimentaires	10
Graphique 7 : Inflation moyenne sous-régionale en ASS	10
Graphique 8 : Inflation moyenne dans l'espace CEDEAO	11
Graphique 9 : Inflation de fin de période des Etats membres de la CEDEAO	11
Graphique 10 : Répartition du solde budgétaire par bloc sous-régional	12
Graphique 11 : Expansion budgétaire et déficit de financement	12
Graphique 12 : Solde budgétaire des États membres	12
Graphique 13 : Dette publique	13
Graphique 14 : Solde du compte courant	13
Graphique 15 : Évolution du chômage au sein de l'espace CEDEAO	14
Graphique 16 : Taux de croissance annuel de la productivité par travailleur	14
Graphique 17 : Évolution de la pauvreté active à l'échelle mondiale (1994-2024)	14
Graphique 18 : Pauvreté des travailleurs dans la CEDEAO	15
Graphique 19 : Taux de prévalence de l'insécurité alimentaire grave	15
Graphique 20 : Indice du gaspillage alimentaire	16
Graphique 21 : Croissance du PIB sur la période 2024-2026	18
Graphique 22 : Inflation moyenne sur la période 2024-2026	20
Graphique 23 : Évolution du solde budgétaire sur la période 2024-2026	21
Graphique 24 : Évolution du ratio dette publique/PIB sur la période 2024-2026	21
Graphique 25 : Évolution du compte courant sur la période 2024-2026	22
Graphique 26 : Répartition du Chômage dans l'espace CEDEAO en 2025	22
Graphique 27 : Croissance de la productivité du travail en 2025	23
Graphique 28 : Indice du dollar USD	25
Graphique 29 : Évolution des cours de l'or	25
Graphique 30 : Prix du pétrole brut	26
Graphique 31 : Contribution de l'Afrique au commerce mondial	32
Graphique 32 : Évolution de l'incertitude mondial du commerce	32
Graphique 33 : Classement des contributions des CER africaines au commerce mondial	33
Graphique 34 : Échanges commerciaux de la CEDEAO avec les autres CER africaines	34
Graphique 35 : Échanges commerciaux de la CEDEAO-12 avec les autres CER africaines	34
Graphique 36 : Échanges commerciaux des pays de l'AES avec les autres CER africaines	35
Graphique 37 : Évolution du commerce intrarégional de la CEDEAO et de l'AES	35

BOX

Encadré 1 : Mesures de la Banque centrale et fluctuations du taux de change du naira	9
Encadré 2 : Chronologie de la guerre commerciale mondiale en 2025	20





POINTS SAILLANTS

PERFORMANCE

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a enregistré une croissance robuste de 5,1 % en 2024, contre 3,9 % en 2023. Cette progression tient principalement à une forte croissance de 6,1 % enregistrée au sein de l'Union Economique et Monétaire ouest-africaine (UEMOA), contre 5,1 % en 2023, et à une croissance de 3,9 % dans la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) plus Cabo Verde (ZMAO+), contre 3,1 % en 2023. L'inflation moyenne dans la sous-région s'est accentuée, passant de 20,8 % en 2023 à 23,7 % en 2024, principalement en raison des pressions exercées sur le taux de change au Nigéria. L'inflation moyenne s'est établie à 3,4 % en 2024 dans l'espace UEMOA, contre 3,8 % en 2023. En revanche, l'inflation moyenne a explosé dans la ZMAO+, avec un taux de 30,4 % en fin d'année 2024 contre 26,3 % en 2023, étant entendu qu'aucun des pays de la ZMAO n'a réussi à respecter le critère de convergence de l'inflation, fixé à 5,0 % par la CEDEAO.

Le solde budgétaire s'est détérioré à -4,8 % du PIB en 2024 contre -4,6 % en 2023. Cependant, l'UEMOA a enregistré une amélioration de son solde budgétaire, soit -5,2 % du PIB en 2024 contre -6,2 % en 2023, tandis que celui de la ZMAO+ s'est stabilisé à -4,0 % en 2024. Cette performance résulte principalement d'une amélioration du ratio du Nigeria par rapport à celui de 2023, même si le solde budgétaire du Ghana a plus que doublé, passant de -3,6 pour cent du PIB en 2023 à -7,7 pour cent en 2024. Le ratio dette/PIB de la CEDEAO est passé de 56,5 % du PIB en 2023 à 60,7 % en 2024. Ce ratio a légèrement augmenté dans l'UEMOA, passant de 63,8 % à 65,1 % en 2024, tandis qu'il a connu une hausse marquée dans la ZMAO+, passant de 52,6 % à 55,4 % en 2024.

Le solde du compte courant est resté déficitaire en 2024, la CEDEAO enregistrant en fin d'année un taux de -0,3 % du PIB contre -2,8 % en 2023, tandis que celui de l'UEMOA s'est nettement amélioré, passant de -10,1 % en 2023 à -6,1 % en

2024. Dans la ZMAO+, le déficit du compte courant s'est également résorbé, passant de 0,2 % du PIB en 2023 à 3,8 % en 2024.

PERSPECTIVES

La croissance de la CEDEAO devrait se modérer à 5,0 % en 2025 avant de rebondir à 5,4 % en 2026. L'UEMOA devrait enregistrer une croissance de 6,2 % en 2025, avant de régresser à 5,6 % en 2026. La ZMAO+ devrait, quant à elle, enregistrer une croissance de 3,4 % en 2025 et 3,7 % en 2026. À moyen terme, l'inflation devrait se maintenir à deux chiffres, bien que suivant une tendance baissière, principalement en raison des rigidités structurelles et des pressions exercées par le taux de change dans la ZMAO. L'inflation moyenne devrait reculer à 18,6 % d'ici la fin de l'année 2025, puis à 15,3 % en 2026, la ZMAO+ affichant une inflation moyenne de 24,0 % et 19,7 % en 2025 et 2026, respectivement. Dans l'UEMOA, l'inflation moyenne devrait baisser et passer sous la barre des 3 % pour la première fois depuis 2020, avec un taux de 2,6 % en 2025 avant de remonter légèrement à 2,8 % en 2026.

Le solde budgétaire de la CEDEAO devrait se redresser à -3,9 % du PIB en 2025 et -3,6 % en 2026, tandis que l'UEMOA devrait terminer l'année 2025 avec un taux de -3,8 % du PIB et -3,3 % en 2026. S'agissant de la ZMAO+, elle devrait enregistrer un solde budgétaire de -4,1 % du PIB en 2025 et -4,0 % en 2026. Le ratio dette publique/PIB dans la CEDEAO devrait se contracter à 58,2 % du PIB en 2025 puis à 56,3 % en 2026. Celui de l'UEMOA devrait légèrement baisser pour se fixer à 63,6 % et 61,9 % du PIB en 2025 et 2026, respectivement. Dans la ZMAO+, ce ratio devrait aussi baisser se fixant à 54,3 % du PIB et 52,8 % du PIB en 2025 et 2026 respectivement. Le solde du compte courant de la CEDEAO devrait légèrement se détériorer atteignant -0,4 % du PIB en 2025, puis s'améliorer légèrement pour atteindre -0,05 % en 2026. Celui de la ZMAO+ devrait rester sur une trajectoire positive, bien qu'il devrait fléchir à 2,1 % du PIB en 2025, puis à 2,0 % en 2026. Dans l'espace UEMOA,

le déficit du compte courant devrait également se réduire passant de -4,4 % du PIB en 2025 à -3,2 % en 2026.

SCÉNARIOS DE CROISSANCE

- » Dépréciation du dollar : elle devrait entraîner une baisse du coût des importations, une baisse de la dette publique ainsi que du service de la dette, tout en favorisant une amélioration des réserves de change et une atténuation des pressions inflationnistes.
- » Hausse des cours de l'or et du cacao : cela devrait renforcer les réserves des banques centrales, leur offrant ainsi une marge de manœuvre pour défendre la monnaie nationale. Les recettes exceptionnelles tirées des exportations contribueront à la consolidation du solde budgétaire.
- » Modération des prix du pétrole brut : une baisse du prix du pétrole brut se traduit par une réduction des coûts d'importation, un facteur favorable au redressement des finances publiques ainsi qu'à l'atténuation des pressions inflationnistes.

RISQUES DE DÉTÉRIORATION

- » Vulnérabilité des transferts de fonds : l'instauration d'une taxe sur les transferts de fonds aux États-Unis aura un impact négatif sur le volume total des transferts, ce qui pourrait détériorer la situation des réserves des banques centrales et, par conséquent, juguler la croissance du PIB.
- » Revirement du taux de change : plusieurs devises se sont appréciées par rapport au dollar. Toutefois, si cette dynamique venait à s'inverser, elle pourrait engendrer une spirale inflationniste et entraver la croissance économique.
- » Baisse des prix des produits de base : celle-ci aura un effet défavorable sur la situation des

réserves ainsi que sur la gestion des devises.

- » Désintégration régionale : le commerce intra-CEDEAO connaîtra un déclin par suite de cette désintégration régionale.
- » Enjeux politiques : les tensions électorales pourraient compromettre le dividende démocratique.
- » Hausse des prix du pétrole brut : l'envolée des cours du pétrole brut, consécutive à l'attaque de l'Iran par Israël le 13 juin 2025, pourrait maintenir les prix du pétrole à un niveau élevé. Une telle situation exercerait des pressions inflationnistes sur les États membres.

GUERRES COMMERCIALES ET FRAGMENTATION RÉGIONALE

La guerre commerciale n'est pas dénuée d'effets positifs, en particulier pour les exportateurs d'or et les importateurs nets de pétrole. En effet, la fermeté des cours de l'or, en raison de son statut de valeur refuge, a généré des recettes substantielles, permettant de renforcer les réserves. Parallèlement, la baisse des prix du pétrole s'est traduite par une réduction des factures d'importations. En revanche, cette même baisse a entraîné une contraction des recettes pour les principaux pays exportateurs de pétrole, avec des répercussions non négligeables. Par ailleurs, les tensions commerciales pourraient provoquer une hyperinflation, ce qui nécessiterait une réponse de politique monétaire, probablement sous la forme d'une hausse des taux directeurs. Dans le contexte actuel de taux déjà élevés, une telle évolution se traduirait par une hausse du coût de l'endettement.

Le retrait envisagé par le Burkina Faso, le Mali et le Niger de la Communauté entraînera des répercussions négatives sur le commerce intrarégional qui s'élevait en moyenne à 8,6 % au cours des trois dernières années. Le départ de ces trois pays devrait entraîner une baisse de

3,4 points de pourcentage du commerce intra-CEDEAO, qui passerait ainsi à 5,2 %, alors que le commerce entre ces trois pays s'est établi en moyenne à 46 % au cours des trois dernières années. Toutefois, à l'exclusion ces trois pays, la part de la CEDEAO dans le commerce mondial ne connaîtrait qu'une légère baisse passant de 0,58 % à 0,54 % à la fin de 2024.

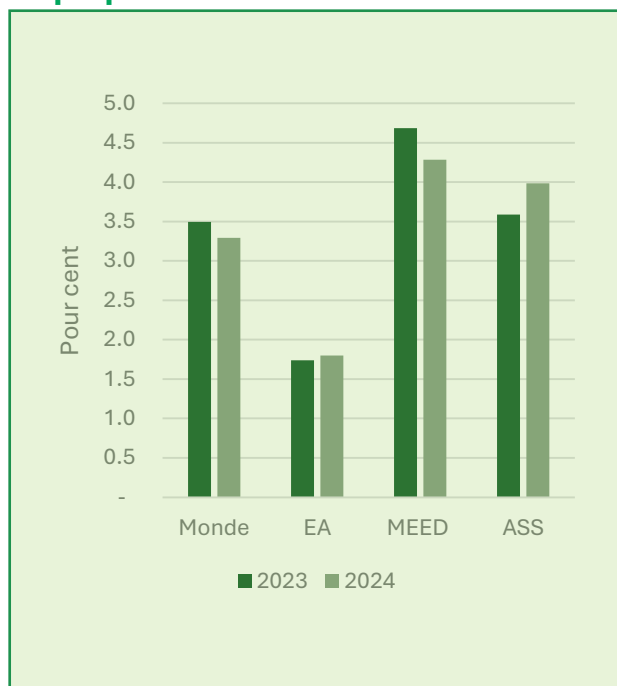


CROISSANCE MONDIALE DISPARATE ET DÉCLIN DE L'INFLATION

UNE CROISSANCE MITIGÉE

Une conjonction de facteurs a entraîné un ralentissement de l'activité économique mondiale en 2024. La croissance du PIB est passée de 3,5 % en 2023 à 3,3 % en 2024, principalement en raison des déséquilibres observés sur les marchés du travail et des capitaux, d'une décélération de la croissance en Chine, du maintien des taux d'intérêt élevés et des tensions géopolitiques. Alors que les économies avancées (EA) ont enregistré une hausse marginale de leur taux de croissance en 2024 (1,8 %) par rapport à 2023 (1,7 %), les Marchés émergents et économies en développement (MEED) ont enregistré une baisse de 0,3 point de pourcentage en 2024 comparativement à 2023 (4,7 %). Toutefois, l'économie de l'Afrique subsaharienne (ASS) s'est remise du déclin de 2023, avec un taux de croissance estimé à 4,0 % en fin d'année, contre 3,6 % en 2023 (graphique 1).

Graphique 1 : Croissance mondiale du PIB

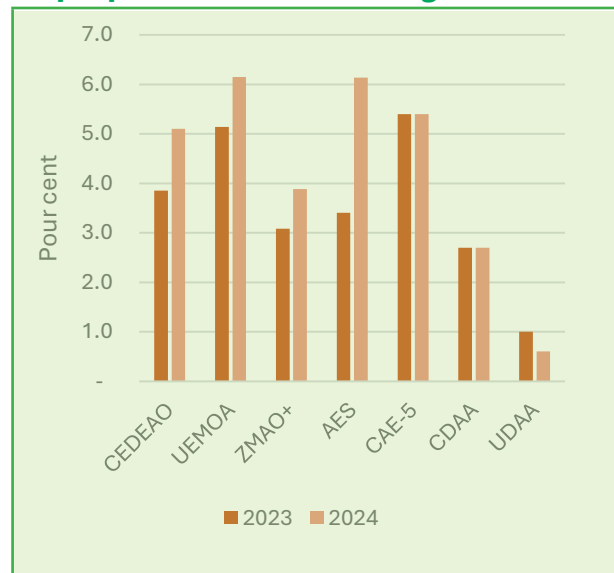


Source : Base de données des Perspectives de l'économie mondiale

La croissance économique de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) est restée stable par rapport à celle de 2023 (2,7%), tandis que l'Union douanière d'Afrique australe (UDAA) a enregistré une baisse de sa croissance

qui est passée de 1,0% en 2023 à 0,6% en 2024. De même, la croissance économique des cinq (5) États membres fondateurs de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE-5) s'est maintenue à un taux de 5,4 % (graphique 2).

Graphique 2 : Croissance sous régionale de l'ASS



Source : personnel de la BIDC à partir des perspectives économiques mondiales et des données relatives aux pays

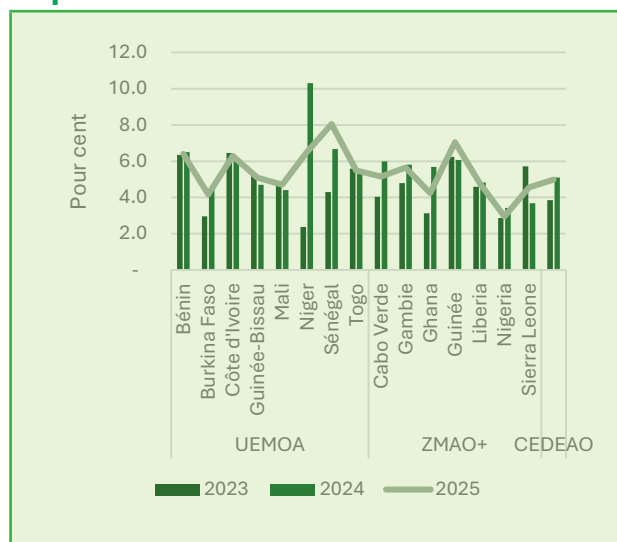
Note : la croissance de la CEDEAO inclut celle de l'AES. Le calcul des PIB de la CEDEAO, de la ZMAO+ et de l'AES a été réalisé par la BIDC.

CROISSANCE ROBUSTE DE LA CEDEAO

Les taux de croissance affichés par les différents blocs de la région ouest-africaine ont été globalement positifs. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est distinguée par une croissance robuste de 5,1 % en 2024, contre 3,9 % en 2023. L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a également enregistré une forte progression de 6,1%, contre 5,1% en 2023, tandis que la Zone monétaire ouest-africaine (ZMAO), incluant le Cabo Verde (ZMAO+) a enregistré une croissance de 3,9 %, contre 3,1% en 2023. Enfin, l'Alliance des États du Sahel (AES) a enregistré une croissance de 6,1% en 2024, contre 3,4 % en 2023 (graphique 2) . La croissance observée dans la plupart des États

membres de la CEDEAO témoigne de la dynamique économique au niveau sous-régional. En 2024, neuf (9) des quinze (15) États membres ont affiché une performance économique supérieure à celle de l'année précédente. Le Niger s'est distingué avec le taux de croissance le plus élevé, s'établissant à 10,3 % contre 2,4 % en 2023, suivi du Sénégal avec un taux de 6,7 %. Le Nigeria a affiché le taux de croissance le plus faible de la région (3,4 %), bien qu'il s'agisse d'une amélioration notable par rapport aux 2,9 % enregistrés en 2023. Dans l'ensemble, les replis de croissance dans la sous-région sont marginaux, à l'exception de la Sierra Leone, dont la croissance a reculé de deux points de pourcentage, soit de 5,7 % en 2023 à 3,7 % en 2024 (graphique 3).

Graphique 3 : Croissance économique dans l'espace CEDEAO

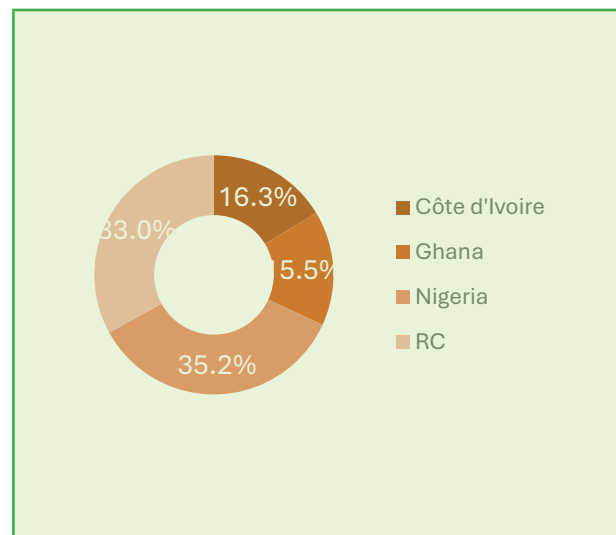


Source : Base de données des perspectives de développement en Afrique de l'Ouest

Les tensions observées en 2024 sur le marché des changes (Encadré 1) ont eu un effet délétère sur l'évaluation nominale de l'économie nigériane. Exprimée en dollars américains, la taille de l'économie nigériane s'est contractée passant de 363,82 milliards USD en 2023 à 187,64 milliards USD en 2024. Par conséquent, la part du Nigeria dans le PIB de la CEDEAO a régressé de 53,3 % en 2023 à un peu plus de 35 % en 2024. Parallèlement, la Côte d'Ivoire et le Ghana sont passés d'une

contribution au PIB sous-régional d'environ 11 % en 2023 à 16 % en 2024. Le Reste de la CEDEAO (RC) a également augmenté sa contribution au PIB sous-régional passant de moins de 30% en 2023 à 33% en 2024 (graphique 4).

Graphique 4 : Ventilation du PIB dans l'espace CEDEAO

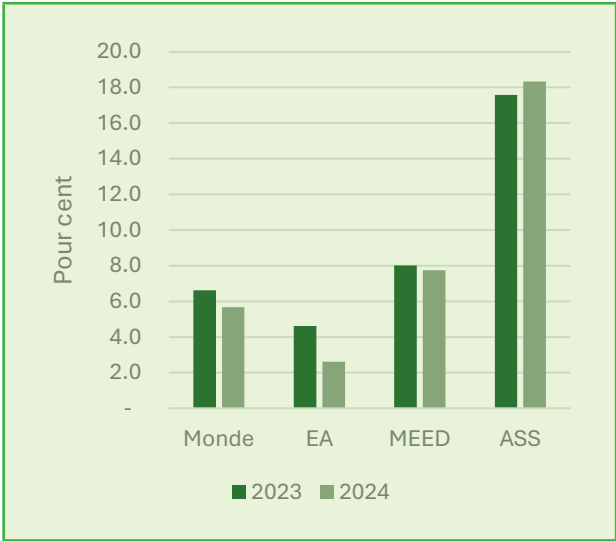


Source : Base de données des Perspectives de développement en Afrique de l'Ouest

DÉSINFLATION À L'ÉCHELLE MONDIALE

L'inflation mondiale a régressé en 2024 en raison de la baisse des prix des produits alimentaires et de l'énergie au cours de la période considérée. En moyenne, l'inflation mondiale s'est tassée à 5,7% contre 6,6% en 2023, avec une nette amélioration du niveau général des prix dans les économies avancées passant en moyenne de 4,6% à 2,6% en 2024. Les marchés émergents et les économies en développement ont également enregistré une légère baisse de l'inflation, avec une inflation moyenne fléchissant de 8,0 % en 2023 à 7,7% en 2024. En revanche, l'inflation en Afrique subsaharienne s'est aggravée, progressant de 17,6 % en 2023 à 18,3 % en 2024, principalement due à la dépréciation des monnaies locales et à la hausse des prix des produits alimentaires dans certaines régions du continent (graphique 5).

Graphique 5 : Inflation moyenne à l'échelle mondiale



Source : Base de données des Perspectives de l'économie mondiale

ENCADRÉ 1 : MESURES DE LA BANQUE CENTRALE ET FLUCTUATIONS DU TAUX DE CHANGE DU NAIRA

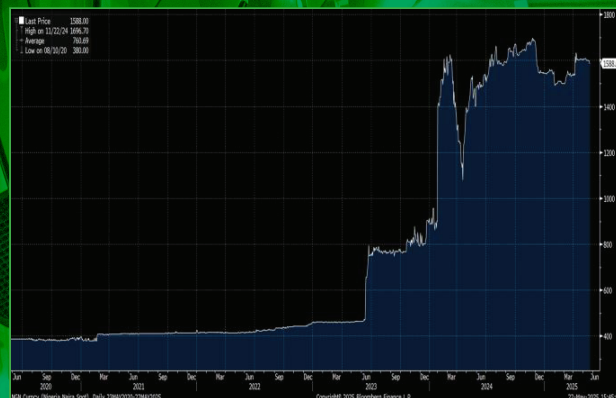
En 2024, la Banque centrale du Nigeria (CBN) a mis en œuvre plusieurs mesures visant à contenir la dépréciation du naira, consécutive à une perte cumulée de 49,1 % de sa valeur face au dollar américain en 2023. L'une des principales initiatives a consisté, au premier trimestre, en la révision de la méthode de calcul du taux de change officiel quotidien. Cette réforme, visant à réduire l'écart entre le taux officiel et celui du marché parallèle, s'est traduite par une dépréciation implicite de la monnaie nationale.

La CBN a procédé à l'unification des différents guichets de taux de change en vue d'instaurer un taux plus transparent, aligné sur les conditions du marché, et réduisant ainsi les risques d'arbitrage. Elle a également assoupli les restrictions relatives au commerce des devises étrangères afin de favoriser une meilleure fixation du prix du naira. Par ailleurs, la CBN a entamé le règlement des arriérés de dettes en devises étrangères, notamment ceux contractés par les banques et les compagnies aériennes, et a repris les ventes de devises aux bureaux de change afin de restaurer la confiance des investisseurs dans la monnaie nationale.

En 2024, la Banque centrale du Nigeria (CBN) a renforcé sa politique monétaire en relevant son taux directeur de 850 points de base, pour le porter à 27,25 %, tout en augmentant le ratio de réserve obligatoire à 50 %.

Nonobstant, le naira s'est déprécié de 40,9 % en glissement annuel face au dollar américain en 2024, le taux officiel s'établissant à 1 535 N pour un dollar en fin d'année (ou 1 544,08 N selon les données de Bloomberg, Graphique 1.1).

Graphique 1.1: Fluctuations du taux de change dollar USD-naira



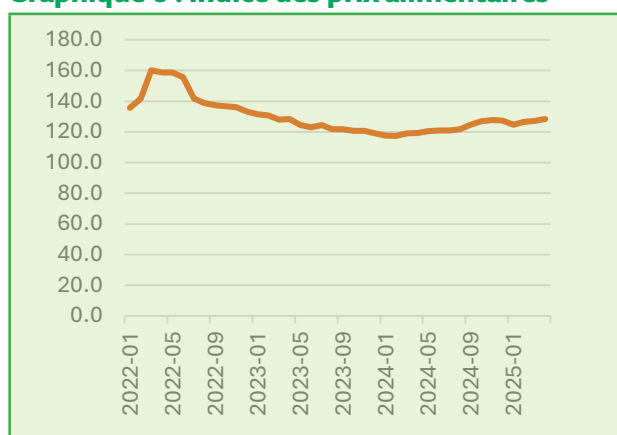
Source: Bloomberg (Consulté le 22 mai 2025.)

En dépit des revenus exceptionnels tirés du pétrole brut et portés par la hausse des prix, les obligations libellées en dollars américains ont exercé des pressions sur le taux de change, se soldant par une dépréciation cumulée de 40,9%.

La dépréciation du naira en 2024 a engendré d'énormes défis pour l'économie nigériane. En raison de la forte dépendance du pays vis-à-vis des importations, cette dépréciation de la monnaie nationale a entraîné une hausse immédiate des prix des biens importés. Cette inflation importée s'est rapidement répercutée sur l'inflation globale, avec un taux moyen de 33,2% et un pic de 34,8 % en décembre 2024. Il convient également de souligner que d'autres facteurs, tels que l'insuffisance de la production alimentaire locale ont contribué à l'aggravation de la dynamique inflationniste.

L'indice du prix des produits alimentaires, publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a affiché une baisse continue de janvier à août 2024 par rapport à l'année précédente, suivie d'une nouvelle tendance baissière de septembre à décembre (graphique 6). La hausse observée au cours du dernier trimestre s'explique essentiellement par des augmentations à deux chiffres des indices des prix de la viande et des huiles. En revanche, l'indice du prix des céréales a poursuivi son repli tout au long de l'année, contribuant à la baisse globale de l'indice du prix des produits alimentaires. Toutefois, au cours des quatre premiers mois de 2025, l'indice a enregistré une progression en glissement annuel, tirée par la hausse des prix des céréales, des produits laitiers et de la viande, malgré la baisse des indices du sucre et des légumes sur la même période.

Graphique 6 : Indice des prix alimentaires



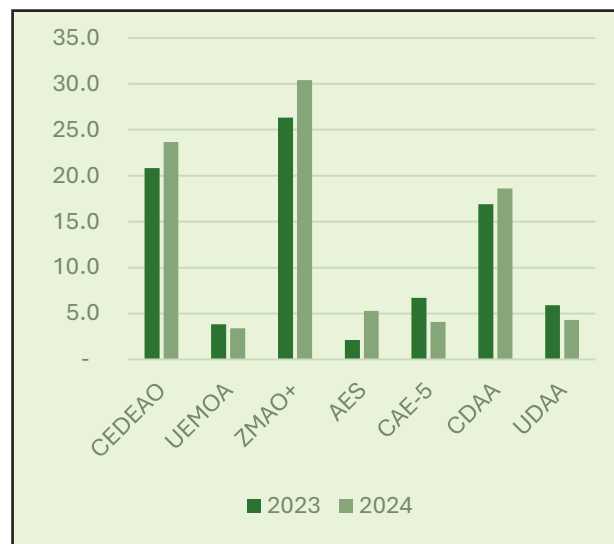
Source : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

HYPERINFLATION RÉGIONALE, ATTÉNUÉE PAR UNE BAISSÉ DES PRIX À L'ÉCHELLE NATIONALE

En 2024, l'inflation moyenne au sein de la CEDEAO s'est accentuée à 23,7 %, contre 20,8 % en 2023. Cette hausse est principalement imputable aux fluctuations de prix liées au taux de change au Nigéria, ainsi qu'à la flambée des prix au Niger. Dans l'UEMOA, l'inflation moyenne a légèrement reculé, passant de 3,8 % en 2023 à 3,4 % en 2024, bien qu'elle dépasse le seuil de convergence de

l'UEMOA, fixé à 3,0%. Seuls deux des huit (8) États membres (le Bénin et le Sénégal) sont parvenus à maintenir une inflation moyenne inférieure à ce seuil. La ZMAO+ a, quant à elle, connu une dégradation de sa situation inflationniste, avec un taux moyen atteignant 30,4% en 2024, contre 26,3% l'année précédente. Cette détérioration est essentiellement attribuable à la forte inflation enregistrée au Nigeria. Aucun des pays membres de cette zone n'a pu respecter le critère de convergence de la CEDEAO, fixé à 5,0%. L'AES a également enregistré une hausse notable des prix, essentiellement induite par la dégradation de l'indice dans ses trois pays membres. L'inflation moyenne y a atteint 5,3 % en 2024, contre 2,1 % en 2023, aucun pays n'ayant réussi à respecter le seuil de 3,0% fixé pour l'UEMOA. Enfin, même si l'inflation s'est contractée dans les régions CAE-5 (4,1%) et UDAA (4,3 %) en 2024, comparativement à 2023, elle s'est en revanche aggravée dans la CDAA (18,6 %), comme indiqué au graphique 7.

Graphique 7 : Inflation moyenne sous-régionale en ASS

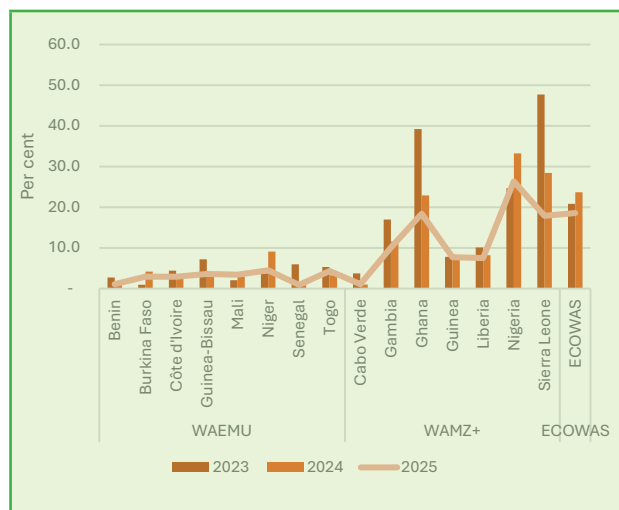


Source : Personnel de la BIDC à partir des perspectives de l'économie mondiale et des données relatives aux pays.

Note : l'inflation moyenne de la CEDEAO inclut celle de l'AES. Le calcul de l'inflation moyenne de la CEDEAO, de la ZMAO+ et de l'AES a été réalisé par le personnel de la BIDC.

En 2024, dix (10) des quinze États membres de la CEDEAO ont enregistré une baisse de leur taux d'inflation. Le Nigeria affiche toutefois le taux d'inflation moyen le plus élevé, soit 33,2 % contre 24,7 % en 2023. Il est suivi par la Sierra Leone avec un taux de 28,4 %, une nette amélioration par rapport à son taux de 47,7 % enregistré l'année précédente. Bien que les taux d'inflation de la Sierra Leone (28,4 %) et du Ghana (22,9 %) aient été respectivement les deuxième et troisième plus élevés de la sous-région, ils ont connu une amélioration par rapport à leurs niveaux de 2023, qui étaient respectivement de 47,7 % et 39,2 %. Le Niger a enregistré le pire revirement en matière d'inflation dans la sous-région, avec un taux moyen de 9,1% en 2024, contre 3,7% en 2023. S'agissant du Sénégal, il a affiché le taux d'inflation moyen le plus faible, soit 0,8% (graphique 8). Le Cabo Verde ainsi que l'ensemble des États membres de l'UEMOA, à l'exception du Niger, ont enregistré un taux d'inflation moyen en deçà de 5 %, tandis que tous les pays de la ZMAO ont connu une inflation supérieure à ce seuil.

Graphique 8 : Inflation moyenne des États membres de la CEDEAO



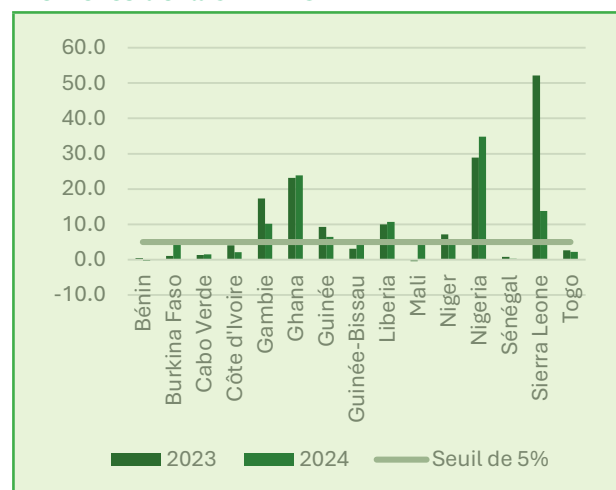
Source : Base de données des perspectives de développement en Afrique de l'Ouest

Note : L'inflation moyenne de la CEDEAO inclut celle de l'AES.

Par ailleurs, en fin d'année 2024, le Cabo Verde ainsi que tous les huit (8) États membres de l'UEMOA, à l'exception de la Guinée-Bissau ont respecté le

critère de convergence monétaire de la CEDEAO en matière d'inflation, fixé à 5%. En revanche, aucun des États membres de la ZMAO n'a réussi à se conformer à cette exigence. Au terme de la période considérée, le Bénin a enregistré le taux d'inflation le plus bas de la sous-région (-0,4 %), tandis que le Nigeria a affiché le taux le plus élevé, soit un taux de 34,8 % (graphique 9).

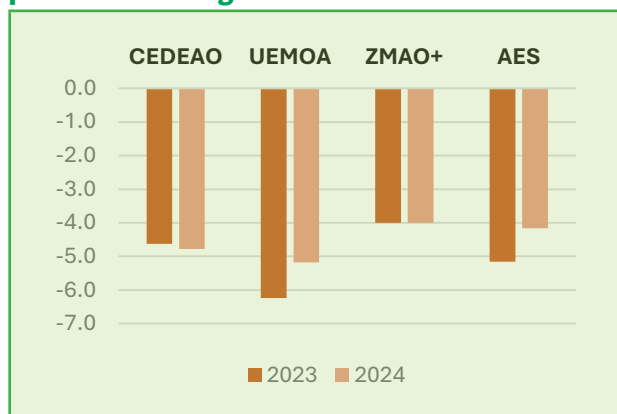
Graphique 9 : Inflation de fin de période des États membres de la CEDEAO



Source : Base de données des perspectives de développement en Afrique de l'Ouest

INFLEXION TEMPORAIRE DES PROGRÈS BUDGÉTAIRES

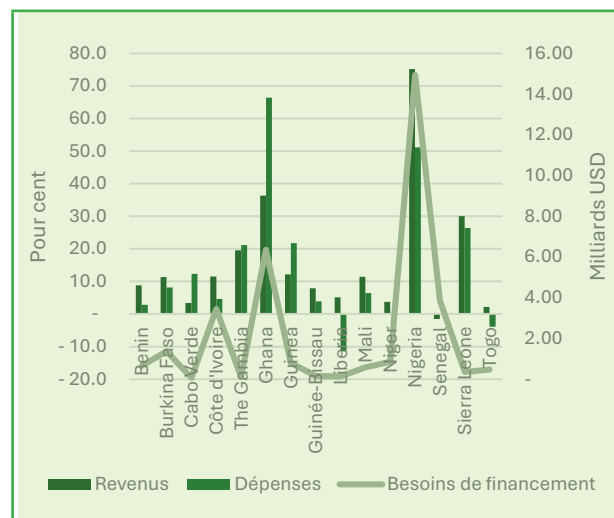
En 2024, le solde budgétaire global de la CEDEAO s'est légèrement détérioré passant de -4,6 % du PIB en 2023 à -4,8 % du PIB, avec des résultats divergents entre les différents blocs sous-régionaux. Contrairement à cette tendance générale, l'UEMOA et l'AES ont enregistré une amélioration de leurs soldes budgétaires en 2024. S'agissant de l'UEMOA, son déficit budgétaire s'est contracté à -5,2 % du PIB en 2024, contre -6,2 % du PIB en 2023. De même, l'AES a vu son solde budgétaire s'améliorer atteignant à -4,2 % du PIB contre -5,2 % en 2023. Dans la ZMAO+, le ratio du solde budgétaire au PIB est resté stable à -4,0 % en 2024. Cette stabilité résulte principalement de l'amélioration du ratio nigérian par rapport à 2023, en dépit d'une détérioration notable du solde budgétaire du Ghana, qui a plus que doublé passant de -3,4% à -7,7% du PIB (graphique 10).

Graphique 10 : Répartition du solde budgétaire par bloc sous-régional

Source : Personnel de la BIDC à partir des perspectives de l'économie mondiale et des données relatives aux pays.

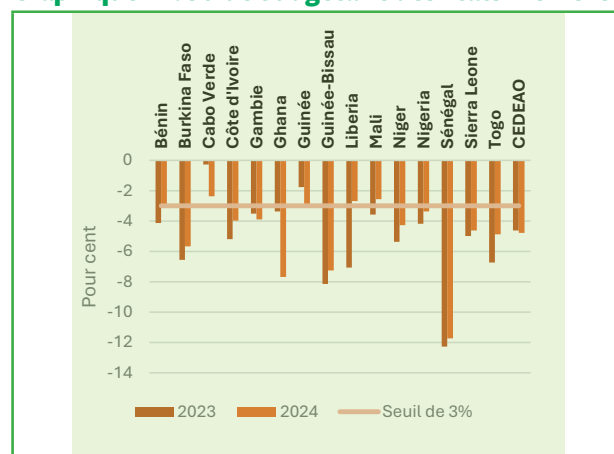
Note : Le solde budgétaire de la CEDEAO inclut celui de l'AES. Le calcul des soldes budgétaires de la CEDEAO, la ZMAO+ et l'AES a été réalisé par le personnel BIDC.

En 2024, dix (10) des quinze (15) États membres de la CEDEAO ont connu une croissance de leurs recettes supérieure à celle de leurs dépenses. L'économie nigériane, dopée par des recettes pétrolières exceptionnelles, a enregistré une croissance de 75 % de ses recettes, contre une hausse de 51,1% de ses dépenses. Le Ghana, de son côté, a bénéficié d'importantes recettes tirées des produits de base, augmentant ainsi ses revenus de 36,3 %. Toutefois, le contexte électoral a entraîné une forte explosion des dépenses qui ont bondi de 66,4 %. Seuls trois pays, dont le Libéria (-11,4 %), le Sénégal (-0,003 %) et le Togo (-3,9 %) ont réussi à réduire leurs dépenses en 2024. Le déficit de financement au sein de la sous-région reste très variable, allant de 129,0 millions USD pour le Libéria à 14,94 milliards USD pour le Nigeria (graphique 11).

Graphique 11 : Expansion budgétaire et déficit de financement

Source : Personnel de la BIDC à partir des perspectives économiques mondiales

En 2024, bien que la situation budgétaire globale de la CEDEAO ait connu une légère détérioration, 11 des 15 États membres ont enregistré une amélioration de leur solde budgétaire par rapport à 2023. Contrairement à l'année précédente, où le Ghana affichait la meilleure performance, il a enregistré en 2024 le déficit le plus important, soit -7,7 % du PIB contre -3,4 % en 2023. À l'inverse, le Libéria a réalisé le redressement budgétaire le plus notable, réduisant son déficit de -7,1 % à -2,7 % du PIB. Cependant, à la clôture de l'exercice 2024, seuls 3 (Cabo verde, Libéria, et Mali) des 15 États membres ont pu respecter le critère de convergence de la CEDEAO en matière de solde budgétaire, fixé à -3% du PIB (graphique 12).

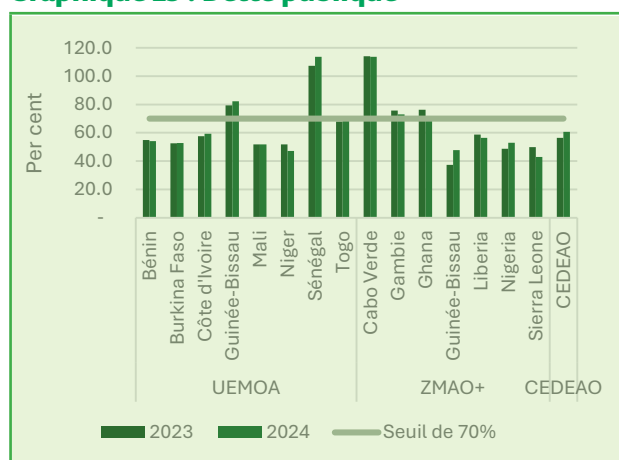
Graphique 12 : Solde budgétaire des États membres

Source : Base de données des perspectives de l'économie mondiale

ALOURDISSEMENT DU FARDEAU DE LA DETTE

Le profil d'endettement de la sous-région continue de se détériorer au fil des années. En effet, le ratio dette/PIB de la CEDEAO a progressé de 56,5 % en 2023 à 60,7 % en 2024. Dans l'espace UEMOA, ce ratio a connu une faible hausse passant de 63,8 % en 2023 à 65,1% en 2024, tandis qu'il a sensiblement augmenté dans la ZMAO+ passant de 52,6 % à 55,4 %. En revanche, l'AES a enregistré une légère amélioration de son ratio dette/PIB qui a baissé de 52,2 % en 2023 à 50,8 % en 2024. Toutefois, plusieurs pays ont dépassé le seuil de convergence macroéconomique de la CEDEAO fixé à 70 % du PIB, notamment le Cabo Verde (113,7 % du PIB), la Gambie (72,9 % du PIB), le Ghana (70,5 % du PIB), la Guinée-Bissau (82,3 % du PIB), le Sénégal (113,7 % du PIB), et le Togo (70,6 % du PIB). Malgré cette tendance générale à la hausse, huit des quinze États membres ont réussi à améliorer leur profil d'endettement en 2024 (graphique 13). La Sierra Leone a enregistré la plus forte réduction de son ratio dette/PIB (-6,9 points de pourcentage), suivie du Ghana (-5,9 points de pourcentage) et du Niger (-4,7 points de pourcentage). À l'inverse, la Guinée a affiché la plus forte hausse (+10,5 points de pourcentage), suivie du Sénégal (+6,3 points de pourcentage) et du Nigeria (+4,2 points de pourcentage).

Graphique 13 : Dette publique



Source : Base de données des perspectives de développement en Afrique de l'Ouest

REDRESSEMENT DU COMPTE COURANT

Le solde du compte courant de la CEDEAO et de tous ses blocs sous-régionaux a connu une amélioration en 2024. En effet, il est passé de -2,8 % du PIB en 2023 à -0,3 % en 2024, tandis que celui de l'UEMOA s'est nettement amélioré, passant de -10,1 % du PIB en 2023 à -6,1% du PIB en 2024. Dans la ZMAO+, le compte courant a poursuivi sa dynamique positive, avec un taux de 3,8 % du PIB en 2024 contre 0,2 % du PIB en 2023. L'AES a également enregistré une amélioration de son ratio compte courant/PIB, qui est passé de -9,8 % en 2023 à -6,0 % en 2024. Ainsi, 11 des 15 États membres ont connu une amélioration du solde de leur compte courant en 2024, tandis que la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Togo ont enregistré une détérioration sur cette période. Parmi les États membres, seuls le Nigeria (9,1 % du PIB) et le Ghana (1,6 % du PIB) ont affiché un solde du compte courant excédentaire en 2024 (graphique 14).

Graphique 14 : Solde du compte courant



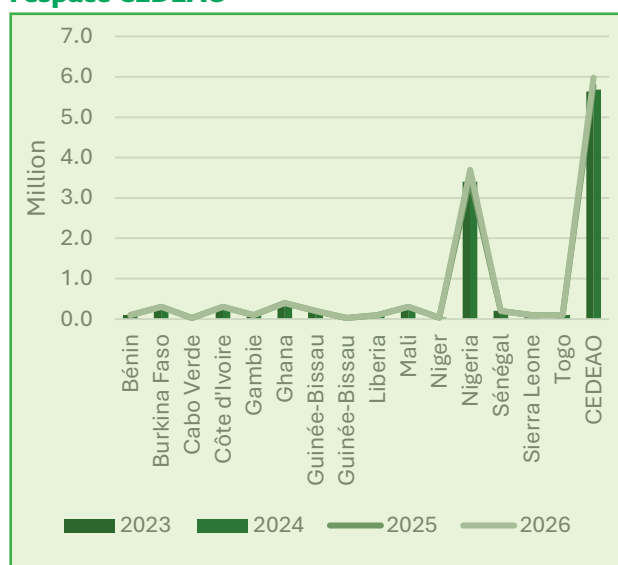
Source : Base de données des Perspectives de développement en Afrique de l'Ouest

STABILITÉ DU CHÔMAGE, MODESTE CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL.

Le nombre de chômeurs au sein de la CEDEAO est passé à 5,69 millions en 2024, contre 5,64 millions l'année précédente. Dans l'UEMOA et

l'AES, le nombre de chômeurs s'est maintenu à 1,36 million et 0,64 million respectivement, en 2024. Quant à la ZMAO+, une légère hausse a été observée, faisant passer le nombre de chômeurs de 4,28 millions en 2023 à 4,33 millions en 2024. Le Nigeria demeure le pays le plus touché, avec 3,4 millions de chômeurs, tandis que la Guinée-Bissau compte le plus faible nombre de chômeurs (0,02million). En général, la majorité des États membres ont enregistré des taux de chômage nominaux stables en 2024 (graphique 15).

Graphique 15 : Évolution du chômage au sein de l'espace CEDEAO



Source : Estimations modélisées des statistiques de l'OIT, novembre 2024 (consulté le 16 mai 2025).

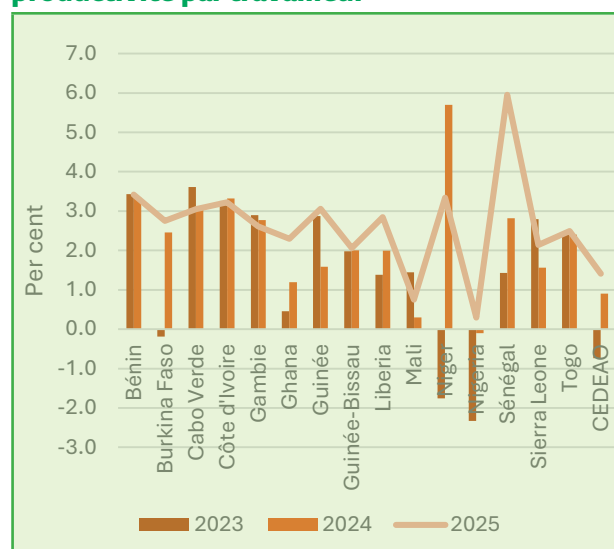
Note : La CEDEAO inclut l'AES. Le taux de chômage de la CEDEAO a été calculé par le personnel de la BIDC.

Globalement, la productivité du travail dans la sous-région s'est améliorée, passant de -0,73 % en 2023 à +0,90 % en 2024, principalement en raison de l'amélioration notable des performances du Nigeria et celle de sept autres États membres.

Le Niger a affiché la croissance la plus remarquable, passant d'une contraction de -1,8 % en 2023 à une hausse de +5,7 % en 2024 (graphique 16). Dans l'UEMOA, la productivité a crû à +2,5 % en 2024, contre +2,2 % l'année précédente.

Quant à la ZMAO+, elle a également connu une hausse de la productivité du travail de +0,2 % en 2024 contre -1,6 % en 2023. L'AES a également connu une nette amélioration de la productivité du travail, passant de -0,06 % en 2023 à +2,6 % en 2024.

Graphique 16 : Taux de croissance annuel de la productivité par travailleur



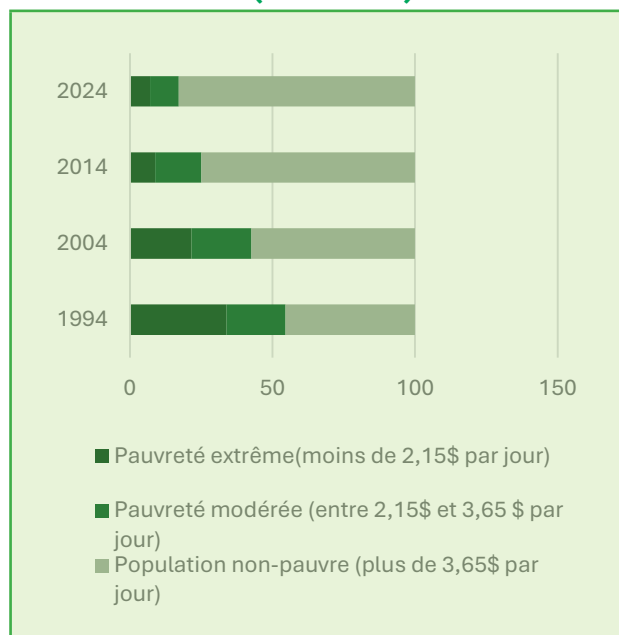
Source : Personnel de la BIDC à partir des estimations modélisées des statistiques de l'OIT, novembre 2024 (consulté le 16 mai 2025).

Note : La CEDEAO inclut l'AES. Le taux de croissance de la CEDEAO a été calculé par le personnel de la BIDC.

UNE BAISSÉ SOUTENUE DE LA PAUVRETÉ DES TRAVAILLEURS

La proportion des travailleurs vivant dans l'extrême pauvreté a fortement diminué, passant d'environ 34% en 1994 à seulement 7 % en 2024. Parallèlement, la population considérée comme non pauvre a enregistré une progression significative, atteignant 83 % en 2024 contre 45 % en 1994 (graphique 17).

Graphique 17 : Évolution de la pauvreté active à l'échelle mondiale (1994-2024)



Source : Estimations modélisées des statistiques de l'OIT, novembre 2024 (consulté le 16 mai 2025).

Bien que les progrès réalisés à l'échelle mondiale soient indéniables, ils occultent toutefois d'importantes disparités régionales, les économies à faible revenu concentrant la majeure partie des travailleurs en situation d'extrême pauvreté. La CEDEAO compte 13 % de ces travailleurs pauvres dans le monde. Toutefois, seuls deux pays, à savoir la Guinée-Bissau et le Mali, ont connu une aggravation de leur taux de pauvreté des travailleurs. En revanche, treize États membres ont enregistré des avancées significatives dans la réduction de la pauvreté active en 2024. Le Niger présente le taux le plus élevé (42 %), tandis que le Cabo Verde enregistre le taux le plus faible (0,6 %) (graphique 18).

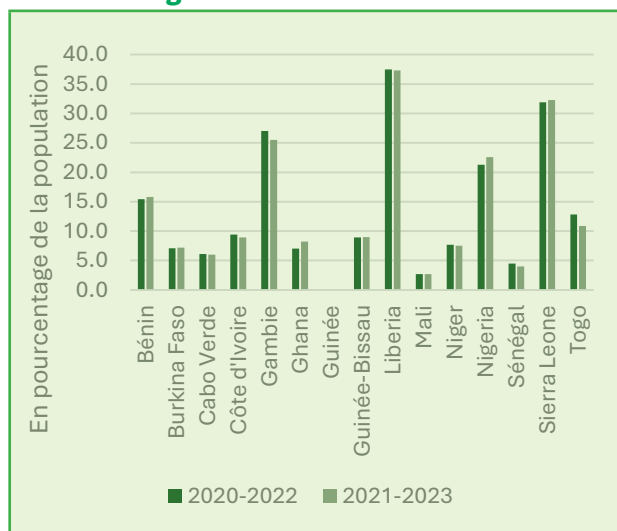
Graphique 18 : Pauvreté des travailleurs dans la CEDEAO



Source : Estimations modélisées des statistiques de l'OIT, novembre 2024 (consulté le 16 mai 2025).

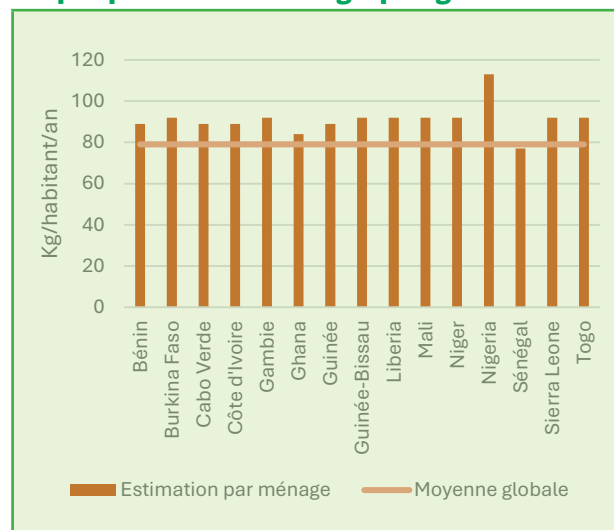
GASPILLAGE ALIMENTAIRE SUR FOND D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), six des 14 États membres de la CEDEAO ont connu une détérioration de leurs indices de sévérité d'insécurité alimentaire. Entre 2021 et 2023, le Mali affichait le taux le plus faible de la sous-région (2,7 % de sa population), soit un taux stable par rapport à la période 2020-2022. En revanche, le Libéria présentait la situation la plus préoccupante, avec 37,3 % de sa population en situation d'insécurité alimentaire sévère, suivi de la Sierra Leone, avec un taux de 32,3 % (graphique 19). Selon la FAO, cette forme d'insécurité alimentaire se caractérise par « un manque critique de nourriture pour une partie de la population, pouvant s'étendre, dans les cas les plus graves, jusqu'à plusieurs jours sans s'alimenter ».

Graphique 19 : Taux de prévalence de l'insécurité alimentaire grave

Source : Statistiques de la FAO

L'insécurité alimentaire n'est pas seulement tributaire de la pénurie de produits alimentaires; elle est en partie attribuable au gaspillage alimentaire. D'après la FAO (2022), environ 13 % des aliments produits dans le monde sont perdus tout au long de la chaîne d'approvisionnement, depuis la récolte jusqu'à la vente au détail. Par ailleurs, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE, 2024) indique que 19 % de la nourriture accessible aux consommateurs est gaspillée, notamment au niveau de la vente en détail, de la restauration et des ménages. En moyenne, chaque individu gaspille 132 kg de nourriture par an, dont 79 kg proviennent des ménages. En Afrique de l'Ouest, seul le Sénégal (77 kg) enregistre un indice de gaspillage inférieur à la moyenne mondiale, tandis que huit États membres de la CEDEAO affichent un indice de 92 kg par habitant (graphique 20).

Graphique 20 : Indice du gaspillage alimentaire

Source : Rapport du PNUE sur l'indice de gaspillage alimentaire, 2024

EFFETS DÉLÉTÈRES DE LA GUERRE COMMERCIALE MONDIALE

L'architecture commerciale mondiale a été profondément bouleversée par les récentes annonces de tarifs douaniers et des renonciations de l'application de ces mesures tarifaires, notamment celles initiées par les États-Unis à l'encontre des autres régions du monde. Ce qui avait débuté comme une série de "droits de douane réciproques" ciblant le Canada, le Mexique, la Chine et l'Union européenne s'est rapidement transformé en une déferlante de représailles tarifaires des États-Unis contre presque tous les pays à travers le monde. L'administration américaine, estimant que sa balance commerciale avec les grandes puissances économiques étant déséquilibrée, a justifié ces actions par sa volonté d'améliorer ses termes de l'échange, entraînant l'instauration de droits de douane sur une large gamme de produits.

Ces nations ont adopté des mesures palliatives en instituant des droits de douane réciproques à l'encontre des États-Unis, afin de restaurer un équilibre économique. La Chine, quant à elle, a non seulement appliqué un droit de douane de 10 % sur certains produits américains, mais a également instauré des tarifs sur certaines exportations agricoles d'origine canadienne, et ce, en riposte

des mesures protectionnistes visant les véhicules électriques et les métaux chinois.

Le 2 avril 2025, l'administration américaine a instauré des droits de douane substantiels sur les importations, avec un taux plancher de 10 %. La Chine, dont les droits de douane de base s'élevaient à 145 %, a répliqué en imposant des tarifs minimums de 125 % sur les produits américains (Encadré 2). Bien que ces mesures aient été suspendues dans la foulée pour une durée de 90 jours, ce n'est que le 12 mai que la Chine et les États-Unis ont conclu un accord visant à suspendre ces droits de douane exorbitants. Ainsi, les droits de douane américains sur les importations chinoises ont été réduits à 30 %, tandis que les droits chinois sur les produits américains ont été réduits à 10 %.

L'incertitude engendrée par les guerres tarifaires a déstabilisé les marchés financiers mondiaux, affectant particulièrement les marchés boursiers ainsi que le dollar américain. Le cours de l'or a grimpé en flèche, les investisseurs cherchant à sécuriser leurs actifs en dehors des devises traditionnelles. Par ailleurs, les exportations chinoises vers les États-Unis ont enregistré une baisse de plus de 21 % en avril 2025 par rapport à 2024.

Les taux d'intérêt se situent déjà à des niveaux élevés, en particulier pour les pays et institutions financières dont la notation de crédit est inférieure à la catégorie "investment-grade". Une progression de ces taux pourrait se profiler à l'horizon si les États-Unis maintiennent leur politique monétaire actuelle. Dans ce contexte, les autorités monétaires pourraient être amenées à reconsidérer les récentes baisses des taux directeurs, afin de contenir les pressions inflationnistes qui en découleraient. Par ailleurs, la sous-région pourrait être confrontée à une inflation, les producteurs cherchant à compenser

les pertes enregistrées sur d'autres marchés par une majoration des prix locaux. La CEDEAO ne sera donc pas à l'abri de ces répercussions. Les avancées obtenues récemment pourraient être compromises si des mesures appropriées ne sont pas prises en temps opportun.



PERSPECTIVES POSITIVES, MITIGÉES PAR DES RISQUES

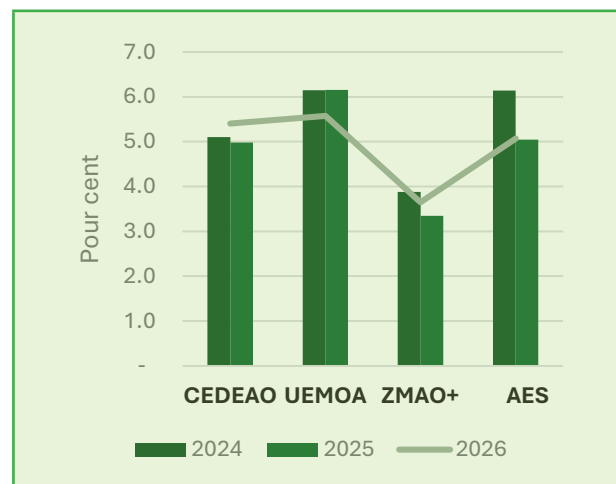
UNE CROISSANCE FRÎLE ET HÉTÉROGÈNE

En général, les perspectives économiques de la sous-région sont encourageantes, bien que fragilisées par les incertitudes liées au commerce mondial et par la désintégration régionale qui pourraient miner la croissance économique. En 2025, La CEDEAO devrait enregistrer une croissance économique modérée, soit 5,0 %, avant de rebondir à 5,4 % en 2026.

Cette baisse prévisionnelle de la croissance est largement imputable à la diminution des prix des produits de base, en raison des incertitudes commerciales, lesquelles devraient saper la performance économique des exportateurs de pétrole, de produits de rente et de cultures vivrières, à l'exception notable des revenus des exportateurs d'or. L'UEMOA devrait enregistrer une légère amélioration de sa dynamique économique, avec un taux de croissance projeté à 6,2 % en 2025, avant de connaître un ralentissement modéré à 5,6 % en 2026.

Le ZMAO+ devrait connaître une baisse de croissance, affichant un taux de croissance de 3,4 % en 2025, contre 3,9 % en 2024, avant d'atteindre 3,7 % en 2026, principalement en raison de la contraction des prix du pétrole brut. De même, l'AES devrait connaître une baisse de croissance à 5,0 % en 2025, suivie d'une reprise marginale à 5,1 % en 2026 (graphique 21).

Graphique 21 : Croissance du PIB sur la période 2024-2026



Source : Base de données des perspectives de développement en Afrique de l'Ouest

ENCADRÉ 2 : CHRONOLOGIE DE LA GUERRE COMMERCIALE MONDIALE EN 2025

Février

- 1er février - les États-Unis imposent des droits de douane de 25 % sur les importations d'origine mexicaine et canadienne, ainsi que des droits de 10 % sur les produits chinois.
- 3 février - les États-Unis suspendent pour une durée de 30 jours, les droits de douane visant le Mexique et le Canada, tout en maintenant ceux appliqués à la Chine.
- 7 février - l'application des droits de douane sur les colis de moindre coût en provenance de la Chine est différée.
- 10 février - les États-Unis portent à 25%, les droits de douane sur l'acier et l'aluminium.
- 10 février - la Chine riposte en majorant de 15 % les droits de douane sur les importations agricoles américaines.

Mars

- 4 mars - les États-Unis imposent des droits de douane de 25 % sur les produits canadiens et mexicains.
- 4 mars - la Chine impose des droits de 20 % sur les semi-conducteurs d'origine américaine.
- 5 mars - les droits sur certains véhicules provenant du Canada et du Mexique sont temporairement suspendus.
- 7 mars - la Chine annonce des droits de 100 % sur l'huile de colza, les tourteaux et les pois canadiens, ainsi que des droits de 25 % sur les fruits de mer et le porc canadiens.
- 12 mars - les États-Unis instaurent des droits de 25 % sur les importations mondiales d'acier et d'aluminium.
- 12 mars - face à ces décisions, l'Union européenne et le Canada annoncent des mesures de rétorsion.
- 12 mars - la Chine impose également des restrictions sur l'exportation de ressources minières rares vers les États-Unis.
- 20 mars - les droits de douane chinois entrent officiellement en vigueur, ciblant notamment les exportations agricoles canadiennes.
- 24 mars - l'Union européenne reporte ses contre-mesures aux droits américains sur l'acier et l'aluminium jusqu'à la mi-avril.
- 26 mars - les États-Unis imposent des droits de 25 % sur les voitures et camions légers importés.
- 26 mars - la Chine riposte en relevant à 30 % ses droits sur les importations de véhicules américains.

Avril

- 2 avril - les États-Unis annoncent des droits de douane applicables à tous les pays, avec un taux plancher de 10 % sur toutes les importations.
- 2 avril - la Chine riposte par un contre-droit de 34 % sur les produits américains.
- 2 avril - le Canada impose des droits de douane de 100 % sur les véhicules électriques d'origine chinoise, ainsi que des droits de 25 % sur l'aluminium et l'acier, en raison des subventions déloyales.
- 5 avril - un tarif douanier réciproque de 10 % a été imposé sur toutes les importations.

- 7 avril - les États-Unis annoncent des droits de douane de 50 % sur les produits chinois, à moins que la Chine annule ses tarifs de rétorsion de 34 %.
- 9 avril - les États-Unis suspendent pendant 90 jours la plupart des tarifs douaniers imposés à certains pays, mais portent à 125 % les droits de douane sur les produits chinois.
- 10 avril - la Chine porte à 84 % ses droits de douane sur les produits électroniques, agricoles et pièces automobiles en provenance des États-Unis.
- 11 avril - la Chine interrompt ses exportations d'aimants à base de terres rares et de minéraux critiques.
- 13 avril - les États-Unis accordent des exonérations fiscales sur les smartphones, les ordinateurs et les produits électroniques.
- 14 avril - l'Union européenne impose de nouveaux droits de douane sur les produits américains, notamment les automobiles et les produits agricoles.
- 17 avril - la Chine saisit l'OMC afin de contester les mesures tarifaires mises en place par les États-Unis.
- 17 avril - l'Union européenne émet une mise en garde concernant de nouvelles restrictions commerciales si les États-Unis ne révisent pas leur politique tarifaire.
- 22 avril - les États-Unis lancent des enquêtes de sécurité nationale sur les produits pharmaceutiques et les semi-conducteurs.

Mai

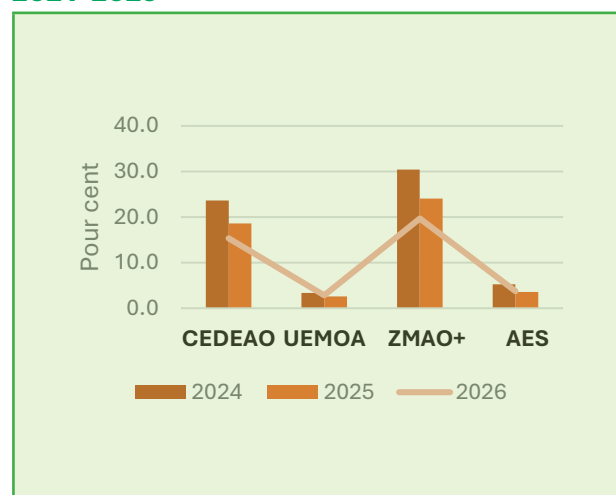
- 1er mai - les États-Unis publient des directives officielles relatives à une imposition douanière de 25 % sur les pièces automobiles.
- 9 mai - un accord commercial restreint conclu avec le Royaume-Uni maintient à 10 % des droits de douane sur les exportations britanniques.
- 12 mai - la Chine et les États-Unis conviennent d'un allègement tarifaire mutuel pour une période initiale de 90 jours, au cours de laquelle la Chine a levé certaines restrictions sur l'exportation d'importants minéraux.
- 9 mai - les États-Unis et le Royaume-Uni concluent un accord commercial visant à réduire de 27,5 % à 10 %, les droits de douane sur les véhicules britanniques exportés vers les États-Unis. Cette réduction, s'appliquera aux 100 000 premiers véhicules exportés vers les États-Unis.
- 10 mai - les États-Unis suppriment les droits de douane appliqués sur l'acier et à l'aluminium en provenance du Royaume-Uni, tout en saluant les mesures entreprises par le gouvernement britannique pour remédier à la surcapacité de la production sidérurgique à l'échelle mondiale.
- 12 mai - le Royaume-Uni décide de supprimer les droits de douane sur l'éthanol en provenance des États-Unis, offrant ainsi aux producteurs agricoles américains un accès inédit au marché britannique.
- 25 mai - les États-Unis annoncent le report, jusqu'au 9 juillet, de l'application d'un tarif douanier de 50 % sur les importations en provenance de l'Union européenne.

Huit (8) des quinze (15) États membres devraient enregistrer un déclin de leur croissance en 2025. Le Sénégal, quant à lui, devrait afficher un taux de croissance de 8,1 %, soutenu par une forte production du pétrole brut (estimée à 30,53 millions de barils) ainsi qu'une optimisation de ses capacités de raffinage domestique. D'autres États membres producteurs de ressources naturelles tels que la Guinée (7,1 %), le Niger (6,5 %) et la Côte d'Ivoire (6,3 %) devraient enregistrer une croissance vigoureuse en 2025 et 2026. D'après les prévisions, le Nigeria devrait enregistrer le taux de croissance le plus faible, à savoir 3,0 % en 2025, et une légère hausse pour atteindre 3,2 % en 2026 (Annexe 1).

UNE INFLATION TENACE, EN PHASE DE MODÉRATION.

À moyen terme, l'inflation sous-régionale devrait rester à 2 chiffres, principalement sous l'effet des rigidités structurelles et des tensions liées aux fluctuations des taux de change dans l'espace ZMAO. Toutefois, la baisse générale des prix de l'énergie et une amélioration de l'offre des produits alimentaires devraient contribuer au fléchissement de l'inflation moyenne. Ainsi, l'inflation moyenne devrait se replier à 18,6 % en fin d'année 2025, puis à 15,3 % en 2026, la ZMAO+ enregistrant une inflation moyenne de 24,0 % et 19,7 % en 2025 et 2026 respectivement. En revanche, l'UEMOA connaîtra une forte désinflation, avec un taux moyen projeté à 2,6 % en 2025, soit un passage sous le seuil des 3,0 % pour la première fois depuis 2020, avant une légère hausse atteignant 2,8 % en 2026. S'agissant de l'AES, l'inflation devrait demeurer au-dessus du seuil des 3,0 %, avec des projections de 3,5 % en 2025 et 3,8 % en 2026 (graphique 22). Toutefois, une aggravation du conflit israélo-iranien pourrait compromettre ces prévisions inflationnistes.

Graphique 22 : Inflation moyenne sur la période 2024-2026



Source : Base de données des perspectives de développement en Afrique de l'Ouest

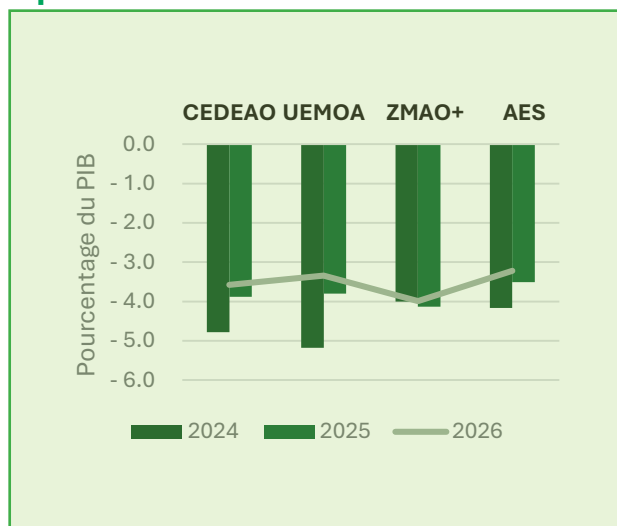
Douze (12) des quinze (15) États membres devraient connaître une baisse de leur inflation moyenne en 2025 par rapport à l'année 2024. Le Nigéria (26,3 %), le Ghana (18,4 %), la Sierra Leone (17,9 %) et la Gambie (10,1%) devraient toutefois enregistrer une inflation à deux chiffres en 2025, (et ce jusqu'en 2026). Cette tendance résulte principalement des tensions inflationnistes sur les marchés alimentaires, énergétiques et de change. Les États membres de l'UEMOA, quant à eux, devraient afficher en moyenne, des taux d'inflation inférieurs à 5 %, en dépit des incertitudes liées à la conjoncture commerciale (Annexe 1).

UN RÉENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ASSAINISSEMENT BUDGÉTAIRE

Le solde budgétaire de la CEDEAO devrait afficher une nette amélioration par rapport à l'année 2024, s'établissant à -3,9 % du PIB en 2025, puis à -3,2 % en 2026, conformément aux politiques nationales et aux critères de référence du programme FMI. Dans l'UEMOA, le solde budgétaire devrait s'établir à -3,8 % du PIB à la fin de l'année 2025, traduisant une amélioration significative par rapport à l'exercice précédent, puis se contracter à -3,3 % en 2026. L'AES devrait également enregistrer un repli de son déficit, avec un ratio de -3,5 % du PIB en 2025,

puis un ratio de -3,2 % en 2026. S'agissant de la ZMAO+, elle devrait suivre une tendance similaire, avec une légère baisse de son déficit prévisionne atteignant -4,1 % du PIB en 2025, puis un taux de -4,0 % en 2026 (graphique 23).

Graphique 23 : Évolution du solde budgétaire sur la période 2024-2026



Source : Base de données des perspectives de développement en Afrique de l'Ouest

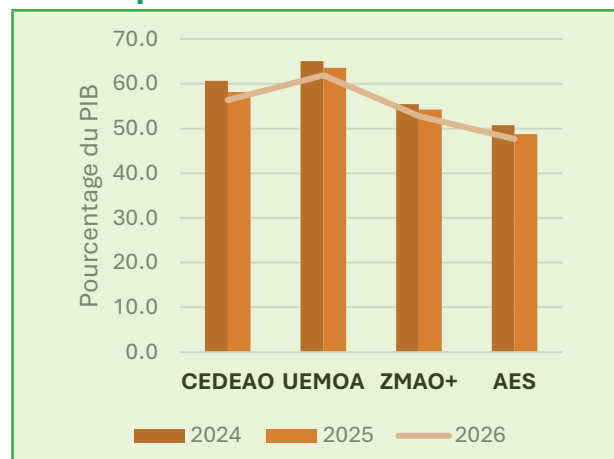
Onze (11) des 15 États membres devraient enregistrer une amélioration de leurs soldes budgétaires en 2025. Le Sénégal (-7,3 % du PIB) devrait enregistrer le ratio le plus élevé, suivi du Nigeria (-4,5 % du PIB), du Burkina Faso (-4,3 % du PIB) et de la Sierra Leone (-4,2 % du PIB). Le Ghana enregistrera le meilleur solde budgétaire de la sous-région, avec un solde passant de -7,7 % du PIB en 2024 à -2,8 % en 2025 (Annexe 2).

DETTE PUBLIQUE ÉLEVÉE, MAIS EN COURS D'AMÉLIORATION

Le ratio dette publique/PIB de la CEDEAO devrait s'inscrire dans une dynamique de repli et atteindre 58,2 % du PIB en 2025, puis 56,3 % en 2026. Les différents blocs de la sous-région devraient également suivre une tendance similaire. Dans l'UEMOA, ce ratio est projeté à 63,6 % du PIB en 2025, puis à 61,9 % en 2026. Pour la ZMAO+, les niveaux d'endettement devraient s'établir à 54,3 % du PIB en 2025, puis à 52,8 % du PIB en 2026.

Enfin, l'AES devrait enregistrer les plus faibles ratios d'endettement, estimés à 48,7 % du PIB en 2025, et à 47,6 % en 2026 (graphique 24).

Graphique 24 : Évolution du ratio dette publique/PIB sur la période 2024-2026



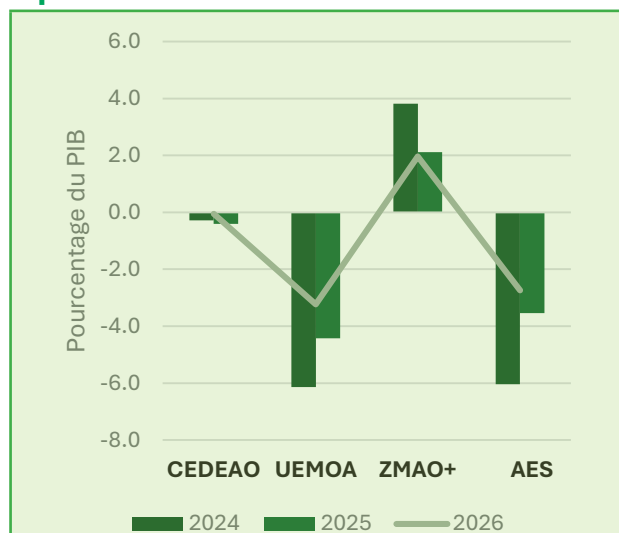
Source : Base de données des perspectives de développement en Afrique de l'Ouest

En 2025, le ratio dette/PIB du Sénégal devrait ressortir à 111,1 %, représentant ainsi le niveau d'endettement le plus élevé de la sous-région, suivi du Cabo Verde (109,4 %). Au total, trois (3) États membres, à savoir le Cabo Verde, la Guinée-Bissau et le Sénégal devraient dépasser le seuil critique de 70 % du PIB, toutes choses égales par ailleurs (Annexe 2).

UN COMPTE COURANT RELATIVEMENT STABLE

D'après les projections, le compte courant régional devrait connaître une légère détérioration, passant de -0,3 % du PIB en 2024 à -0,4 % en 2025, avant de se contracter à -0,05 % du PIB en 2026. Dans la ZMAO+, le compte courant devrait maintenir une trajectoire excédentaire, bien que devant fléchir à 2,1 % du PIB en 2025 puis à 2,0 % en 2026. L'UEMOA devrait enregistrer une amélioration progressive de son compte courant, avec un taux de -4,4 % du PIB en 2025, puis un taux de -3,2 % en 2026. Quant à l'AES, elle devrait également connaître un redressement de son compte courant avec un déficit passant de -3,5 % en 2025 à -2,7 % en 2026 (graphique 25).

Graphique 25 : Évolution du compte courant sur la période 2024-2026



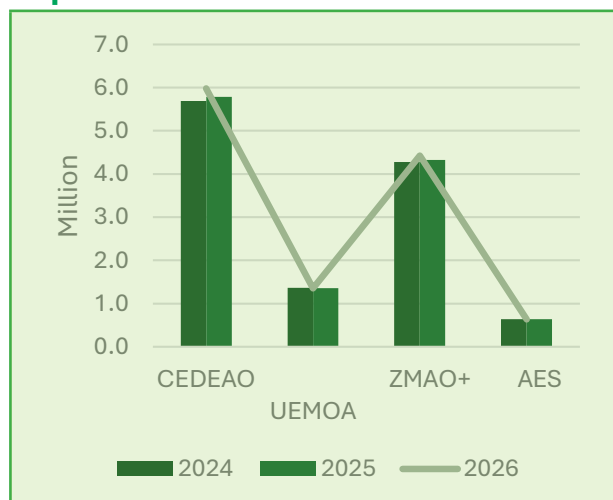
Source : Base de données des perspectives de développement en Afrique de l'Ouest

En général, Treize (13) des quinze (15) États membres devraient enregistrer une amélioration de leur ratio compte courant/PIB, avec des ratios positifs escomptés pour le Ghana et le Nigéria à la fin de l'année 2025 (Annexe 2).

STABILITÉ DU CHÔMAGE ET UNE ROBUSTE PRODUCTIVITÉ

Le nombre de chômeurs dans l'espace CEDEAO devrait s'élever à 5,78 millions en 2025, puis à 5,98 millions en 2026. Cette progression résulte principalement d'une hausse anticipée du chômage dans la zone ZMAO+, dont le nombre de personnes sans emploi devrait croître à 4,43 millions en 2025, puis à 4,63 millions en 2026. Dans l'UEMOA, le niveau de chômage devrait rester stable, à près de 1,36 million de personnes tant en 2025 qu'en 2026, alors qu'il devrait légèrement baisser et se maintenir à 0,63 million de personnes dans l'AES (graphique 26).

Graphique 26 : Répartition du Chômage dans l'espace CEDEAO en 2025



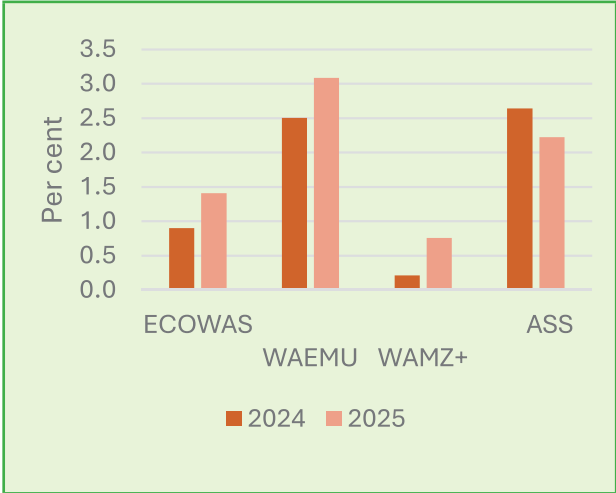
Source : Calcul réalisé par le personnel de la BIDC sur la base des estimations modélisées de l'OIT (consulté le 16 mai 2025)

Note : La CEDEAO inclut l'AES. Le calcul des taux de chômage des blocs sous-régionaux a été réalisé par le personnel de la BIDC.

Le Nigeria devrait enregistrer une hausse de son taux de chômage nominal en 2025 et 2026. En effet, le nombre de chômeurs devrait passer de 3,5 millions en 2025 à 3,7 millions en 2026, tandis que la Guinée-Bissau devrait continuer à enregistrer le taux de chômage le plus bas, soit 0,02 million en 2025 et 2026, respectivement (graphique 15).

Onze (11) des 15 États membres de la CEDEAO devraient enregistrer une meilleure productivité du travail en 2025 par rapport à 2024 (graphique 16). Cette productivité devrait croître de 1,4 pour cent en 2025, contre 0,9 pour cent en 2024. Quant à l'UEMOA, la productivité du travail devrait connaître une croissance ferme de 3,1 % en 2025, contre 2,5 % en 2024, tandis que la productivité du travail de la ZMAO+ devrait croître de 0,8 % en 2025, contre 0,2 % en 2024. En revanche, la productivité du travail de l'AES devrait décroître de 2,6 % en 2024 à 2,2 % en 2025 (graphique 27).

Graphique 27 : Croissance de la productivité du travail en 2025



Source : Calcul réalisé par le personnel de la BIDC sur la base des estimations modélisées de l'OIT (consulté le 16 mai 2025)

Note : La CEDEAO inclut l'AES. La croissance de la productivité des blocs sous régionaux a été calculé par le personnel de la BIDC.

+11,00.00

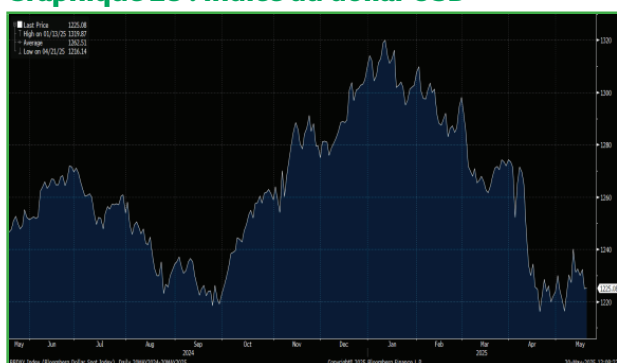
UNE HAUSSE POTENTIELLE

Bien que la guerre commerciale et ses implications aient été au cœur de l'actualité économique, certains facteurs favorables pourraient donner un coup de pouce à la croissance socio-économique de l'Afrique de l'Ouest au cours des prochaines années. Certains de ces facteurs sont abordés ci-dessous.

AFFAIBLISSEMENT DU DOLLAR

Les incohérences observées au cours des cinq premiers mois de l'année dans la politique commerciale américaine, ont entraîné une dépréciation du dollar américain, offrant un répit aux pays dont les monnaies nationales peinaient, ces dernières années, à résister à l'appréciation du dollar. L'indice Bloomberg Dollar Spot, mesurant la performance d'un panier composé de dix principales devises mondiales par rapport au dollar américain, suit une tendance baissière depuis février 2025, avec un repli particulièrement prononcé au mois d'avril. Sur une période de douze mois clos le 20 mai 2025, l'indice a affiché une moyenne de 1 262,50, avec un pic à 1 319,87 (le 13 janvier 2025), et un minimum local à 1 216,40, enregistré le 21 avril 2025 (graphique 28). Du 1er janvier au 20 mai 2025, le dollar s'est déprécié de 6,7 %.

Graphique 28 : Indice du dollar USD



Source : Bloomberg (consulté le 20 mai 2025)

La dépréciation du dollar, doublée de la solidité intrinsèque des monnaies nationales, devrait contribuer à une amélioration notable des indicateurs de la dette pour les pays dont les devises connaissent historiquement une dépréciation annuelle face au dollar. Si cette dynamique venait

à se maintenir, les conditions du service de la dette seraient considérablement allégées, ce qui se traduirait par une consolidation budgétaire. Par ailleurs, le recul du dollar représente un levier important dans la modération de l'inflation, en particulier celle des produits non alimentaires, dont la majeure partie est libellée en dollar. Toutefois, une forte appréciation des monnaies locales serait préjudiciable pour les recettes d'exportation, dans la mesure où elle renchérirait le coût des biens exportés.

HAUSSE DES COURS DE L'OR ET DU CACAO

L'affaiblissement du dollar a entraîné une flambée des cours des matières premières, notamment de ceux de l'or, les investisseurs cherchant à sécuriser leurs actifs en dehors des devises traditionnelles. Le prix de l'or a ainsi augmenté de 22,2 %, passant d'environ 2 658 USD le 1er janvier 2025 à 3 247 USD le 20 mars 2025, avec un pic à 3 431,77 USD l'once (6 mai 2025) contre un montant inférieur de 2 293,78 USD (7 juin 2024), comme indiqué à la Graphique 29.

Graphique 29 : Évolution des cours de l'or



Source : Bloomberg (consulté le 20 mai 2025)

En outre, bien que le prix du cacao ait reflué par rapport au pic de 12 565 USD la tonne (18 décembre 2024), il est remonté jusqu'au seuil de 10 000 USD en mai 2025. Le prix moyen du cacao s'élève à 9 490 USD depuis le début de l'année (c'est-à-dire depuis le 20 mai 2025), avec un

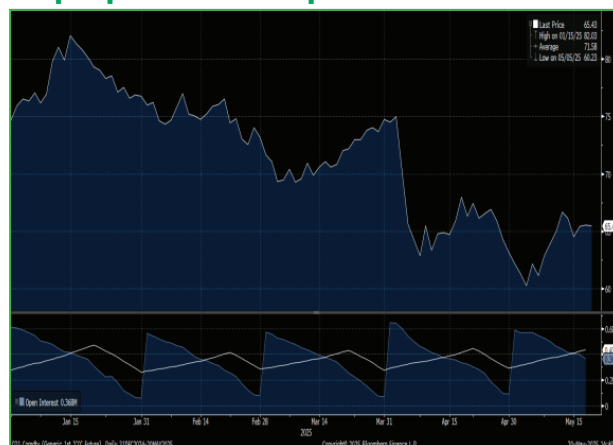
montant maximum de 11 745 USD la tonne le 29 janvier 2025 et un montant minimum de 7 728 USD le 14 mars 2025. La flambée des prix de l'or et du cacao a permis aux pays exportateurs de la sous-région de dégager des revenus exceptionnels, contribuant au renforcement de leurs réserves internationales et leur offrant une plus grande marge de manœuvre pour défendre leur monnaie nationale, le cas échéant.

Si cette dynamique devait se prolonger, elle viendrait consolider la robustesse des monnaies locales, améliorer le profil d'endettement et réduire les pressions fiscales.

MODÉRATION DES COURS DU PÉTROLE BRUT

La détérioration des perspectives économiques mondiales, induite par la guerre commerciale, a amené le Fonds monétaire international à réviser à la baisse ses prévisions de croissance pour l'année 2025, ramenant le taux de croissance projeté du PIB de 3,3 % en janvier, à 2,8% en avril. De même, la contraction de la demande actuelle et prévisionnelle du pétrole a entraîné une baisse significative des cours. Le prix moyen du baril de Brent s'est ainsi établi à 71,57 USD, après avoir culminé à 82,03 USD le 15 janvier 2025, pour ensuite chuter à un plancher de 60,23 USD le 5 mai 2025, tel qu'indiqué à la Figure 30. Les prix relativement modérés du pétrole brut ont allégé les pressions fiscales et endigué l'inflation. Cette situation a suscité des revendications en faveur d'une réduction des tarifs de transports et d'électricité. En général, la baisse progressive des prix pétroliers au cours de l'année a permis non seulement de contenir les tensions inflationnistes et d'atténuer les pressions fiscales, mais de créer également un environnement propice à la poursuite de la croissance économique.

Graphique 30 : Prix du pétrole brut



Source : Bloomberg (consulté le 20 mai 2025)



RISQUES DE DÉTÉRIORATION

Les incertitudes pesant sur les perspectives socio-économiques ont été d'une part, exacerbées par la guerre commerciale qui s'est déroulée au cours du premier semestre de l'année, et d'autre part, par le conflit israélo-iranien. En effet, certains de ces risques pourraient compromettre les prévisions de croissance en cas de réalisation de ces derniers.

VULNÉRABILITÉ DES TRANSFERTS DE FONDS

La Chambre des représentants des États-Unis a adopté un projet de loi visant à imposer une taxe de 3,5 % sur tous les transferts de fonds effectués à l'étranger par des non-citoyens, indépendamment du fait qu'ils soient titulaires d'un visa ou d'une carte verte valide. Ce projet de loi, qui pourrait entrer en vigueur d'ici juillet 2025, sous réserve de son approbation par le Sénat et par le président, limiterait considérablement l'approvisionnement en dollars des économies ouest-africaines, dans la mesure où les transferts de fonds constituent une source importante de flux de devises, et ceux provenant des États-Unis sont considérables. En effet, les États-Unis constituent la principale source de transfert de fonds vers l'Afrique, et les pays d'Afrique de l'Ouest reçoivent une part importante de ces flux. À titre d'exemple, le Nigeria reçoit plus de la moitié du total des transferts de fonds de l'Afrique subsaharienne, et plus de la moitié de ses 20 milliards de dollars de transferts de fonds en 2023 provenaient seulement des États-Unis. Le Ghana (plus de 6,6 milliards d'USD en 2024) et le Sénégal (plus de 2,5 milliards d'USD en 2024) figurent également parmi les principaux bénéficiaires des transferts de fonds qui pourraient être affectés par cette politique. Cette taxation pourrait compromettre la stabilité des monnaies locales, ralentir la croissance économique, réduire les moyens de subsistance des bénéficiaires en raison de l'augmentation des coûts d'envois pour les expéditeurs, et potentiellement entraîner un retour aux circuits informels de transferts en espèces.

BAISSE DES PRIX DES PRODUITS DE BASE

Les exportateurs de pétrole brut pourraient assister à une baisse de leurs revenus en raison du fléchissement des cours pétroliers. Comme indiqué précédemment, le prix du pétrole brut a chuté en raison des incertitudes commerciales. Si cette situation persiste et dans l'hypothèse d'une stagnation de la production, les projections macroéconomiques pourraient en être affectées. Par conséquent, les États membres dont le prix de référence dépasse 75 USD le baril, pourraient être contraints de le réviser en vue d'un assainissement budgétaire. Cela affectera les recettes, la stabilité de la monnaie et la situation budgétaire des États membres qui dépendent fortement des exportations de pétrole brut. En revanche, si le prix du pétrole brut dépasse les prévisions et s'élève au-delà de 75 USD le baril, les États membres producteurs et non producteurs pourraient en subir les conséquences en termes de croissance et d'inflation. Enfin, le conflit actuel au Moyen Orient pourrait également propulser les cours du pétrole au delà de 75 USD le baril.

APPRÉCIATION DES MONNAIES LOCALES AU DÉTRIMENT DE LA CONTRACTION DES EXPORTATIONS ET DES REVENUS

Il est assez rare de voir une appréciation généralisée des monnaies de la ZMAO face au dollar américain, particulièrement au cours du mois de mai 2025. Si cette évolution comporte des implications positives pour de nombreux indicateurs macroéconomiques, elle pourrait, à court terme, saper les exportations, en rendant les biens originaires de pays à forte monnaie plus onéreux que ceux en provenance d'économies dont les devises se sont stabilisées ou dépréciées. Cette dynamique dépend surtout de la sensibilité-prix des biens exportés. En outre, pour les pays dont les droits d'importation sont arrimés au dollar américain, l'appréciation des monnaies locales pourrait entraîner une baisse des

recettes en monnaie locale. En effet, les recettes portuaires sont généralement budgétisées en monnaie locale, alors même que les biens importés sont libellés en devises fortes. Ainsi, si les taux de change du dollar sont inférieurs aux prévisions initiales, les recettes portuaires pourraient être inférieures aux prévisions. Toutefois, cette baisse pourrait être compensée par une éventuelle augmentation des importations, grâce à la force de la monnaie locale.

INFLEXION DU TAUX DE CHANGE

Bien que l'affaiblissement du dollar et le renforcement des politiques monétaires nationales aient généralement favorisé la stabilité monétaire au cours du premier semestre, un rebond progressif du dollar pourrait entraîner une dépréciation de la monnaie dans la ZMAO si ses réserves ne sont pas suffisamment solides pour contrer ces pressions. Cette situation se traduira par une spirale inflationniste, un alourdissement de la dette publique, des déficits budgétaires et une détérioration des conditions de vie.

DÉSINTÉGRATION RÉGIONALE

Le retrait imminent du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) n'est pas sans conséquences, tant pour cette dernière que pour l'Alliance des États du Sahel (AES), notamment sur les plans sécuritaire, commercial et de la libre circulation des personnes. Bien que les données commerciales indiquent une certaine dépendance de l'AES à l'égard de la CEDEAO en matière d'échanges, l'instauration par celle-ci d'un droit de douane de 0,5 % sur les biens et services importés risque de provoquer une poussée des prix ainsi qu'un déséquilibre des flux commerciaux. Cette situation pourrait s'aggraver si la CEDEAO décidait d'appliquer ses tarifs extérieurs communs aux produits provenant de l'AES. Dans ce contexte, la mise en œuvre effective du projet relatif à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) apparaît comme une issue potentielle,

en ce qu'elle transcende les regroupements économiques régionaux pour établir un espace commercial unifié à l'échelle du continent.

Par ailleurs, la question de la citoyenneté et de la libre circulation des personnes est susceptible de complexifier la situation, dans la mesure où les deux entités abritent des ressortissants originaires des blocs respectifs, l'Alliance des États du Sahel (AES) comptant vraisemblablement un plus grand nombre de citoyens résidant au sein de la CEDEAO. Le traitement de cette problématique déterminera l'ampleur des répercussions socio-économiques auxquelles la sous-région devra faire face. En outre, le retrait des trois pays soulève d'importants enjeux sécuritaires, en raison d'une coopération désormais restreinte dans la lutte contre les activités extrémistes, tant à l'intérieur des frontières nationales qu'au-delà de celles-ci, ce qui pourrait compromettre la stabilité sociopolitique de l'ensemble de la sous-région.

ENJEUX POLITIQUES

Au cours du second semestre de l'année, trois élections présidentielles se tiendront dans la sous-région, notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée et en Guinée-Bissau. Ces élections revêtent une importance capitale, tant pour les États concernés que pour l'ensemble de la sous-région, dans un contexte marqué par des tensions persistantes, des remous politiques récents dans d'autres pays voisins, et la nécessité impérieuse de renouveler les orientations politiques en vue de désamorcer les foyers d'instabilité. Des campagnes électorales prolongées et chaotiques, ou d'éventuels troubles post-électorales, risqueraient de compromettre davantage l'image et la cohésion de la sous-région, tout en portant un coup préjudiciable à son développement socio-économique.

FLAMBÉE DES COURS PÉTROLIERS

Le vendredi 13 juin 2025, une attaque menée par Israël contre les installations nucléaires et bases militaires de l'Iran a ravivé la crainte d'une guerre

régionale. Cela a entraîné une hausse exponentielle des prix du pétrole brut, étant entendu que l'Iran est le neuvième producteur mondial de pétrole brut et le détroit d'Ormuz par lequel transite près de 20 % du pétrole brut mondial, pourrait faire l'objet du conflit. Ainsi, le cours du Brent est passé de 69,36 USD la veille de l'attaque, à 74,23 USD le jour même de cette attaque, atteignant 76,45 USD quatre jours plus tard. Cette hausse soudaine exerce une pression inflationniste significative sur les économies de la sous-région, avec des répercussions directes sur les prix à la pompe, les coûts des produits alimentaires et non alimentaires, ainsi que sur les soldes budgétaires, notamment dans les pays où les gouvernements subventionnent les carburants afin d'atténuer l'impact de cette flambée sur les populations.

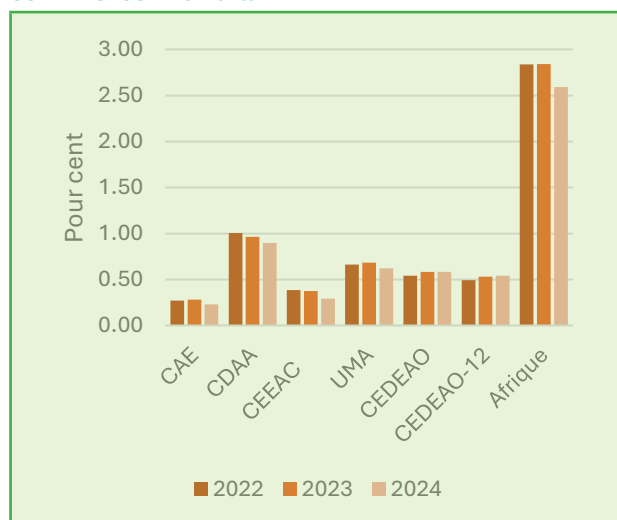


DÉSINTÉGRATION RÉGIONALE : IMPACT DU RETRAIT DE L'AES

LA CEDEAO ET LE COMMERCE MONDIAL

La part de l'Afrique dans le commerce mondial est restée inférieure à 3 % au fil du temps. Cette situation s'explique essentiellement par la prédominance des exportations de produits bruts ou semi-transformés, ainsi qu'une infime partie des importations africaines dans le volume total des échanges mondiaux. Ainsi, la contribution de l'Afrique au commerce mondial s'élevait à 2,8 % en 2022 et 2023, et a régressé pour atteindre 2,6 % en 2024. Parmi les communautés économiques régionales (CER), la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) demeure le principal acteur commercial en Afrique, bien que sa part ait connu un recul continu au cours des trois dernières années. Elle est suivie respectivement par l'Union du Maghreb arabe (UMA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) graphique 31).

Graphique 31 : Contribution de l'Afrique au commerce mondial



Source : Personnel de la BIDC à partir des données du Trade Map.

L'année 2024 a été marquée par des tensions commerciales, principalement imputables aux élections présidentielles américaines, lesquelles annonçaient les défis commerciaux survenus en

2025. Ces incertitudes croissantes sur la scène internationale, intervenues dès le second semestre 2024 (graphique 32), ont coïncidé avec la baisse de la part de l'Afrique dans le commerce mondial. En effet, les exportations africaines vers le reste du monde ont enregistré une baisse de 8,1 % en 2024 par rapport à l'année précédente, tandis que les importations ont fléchi de 8,4 % sur la même période.

Graphique 32 : Évolution de l'incertitude mondial du commerce



Source : personnel de la BIDC selon la méthodologie d'Ahir et al. (2022)

Comme indiqué précédemment, la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) demeure le principal acteur du commerce africain à l'échelle mondiale. Bien que sa contribution ait connu un recul progressif au cours des trois dernières années, celle-ci représentait encore 1,0 % du commerce mondial en 2022, puis 0,96 % en 2023 et 0,90 % en 2024 (graphique 33).

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), incluant ou non l'AES (autrement dit CEDEAO-12) occupe la troisième place parmi les communautés économiques régionales (CER) africaines en termes de contribution au commerce mondial. Avec l'AES, la CEDEAO représentait 0,58 % du commerce mondial, ce chiffre fléchit à 0,54 % sans celle-ci. Au cours des trois dernières années, les exportations de

la CEDEAO vers le reste du monde ont atteint en moyenne 127,2 milliards de dollars américains. Ces exportations sont principalement composées de combustibles minéraux et produits bitumineux, de perles naturelles ou de culture, de métaux et produits métalliques plaqués, de cacao et produits dérivés, de caoutchouc et d'articles en caoutchouc, de coton, ainsi que d'engrais.

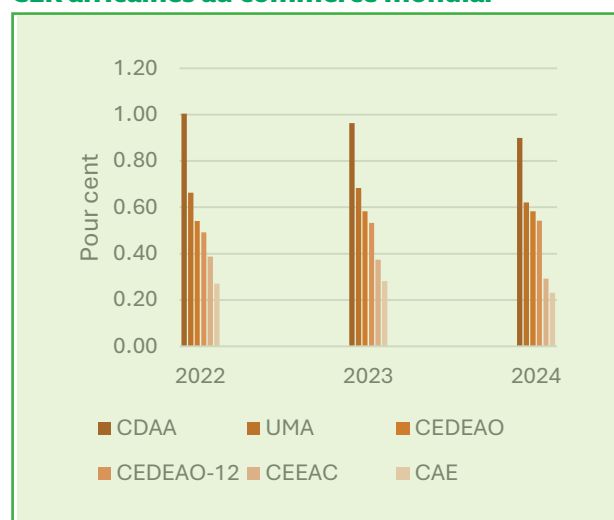
Quant aux importations de la CEDEAO en provenance du reste du monde, elles sont en moyenne estimées à 148,7 milliards de dollars américains au cours de la même période. Celles-ci portent essentiellement sur les combustibles minéraux, les navires, bateaux et engins flottants, les réacteurs nucléaires, chaudières, machines et appareils mécaniques, ainsi que les machines et équipements électriques avec leurs pièces détachées, les appareils de lecture audio-visuelle et de télévision, les véhicules autres que le matériel roulant ferroviaire ou de tramway avec leurs accessoires, les céréales, ainsi que les produits pharmaceutiques.

Sans l'AES, soit dans la configuration dite de la CEDEAO-12, la contribution de la CEDEAO au commerce mondial enregistre un léger recul, s'établissant à 0,49 % en 2022, 0,53 % en 2023 et 0,54 % en 2024. Sur cette période, les exportations de la CEDEAO-12 se sont en moyenne estimées à 118,7 milliards USD, et demeurent généralement composées des mêmes catégories de produits que celles de la CEDEAO-15. De même, les importations de la CEDEAO-12 ont atteint une moyenne annuelle de 134,3 milliards de dollars américains au cours des trois dernières années, et incluent des produits similaires à ceux importés par la CEDEAO dans sa configuration incluant l'AES.

Compte tenu des performances commerciales des trois dernières années de la CEDEAO, le retrait des pays de l'AES se traduirait par une baisse moyenne de 0,05 point de pourcentage de la contribution de la CEDEAO au commerce mondial, soit une baisse moyenne des exportations de 8,5 milliards

USD et une baisse moyenne des importations de 14,4 milliards USD.

Graphique 33 : Classement des contributions des CER africaines au commerce mondial



Source : Personnel de la BIDC à partir des données du Trade Map.

ÉCHANGES COMMERCIAUX DE LA CEDEAO AVEC LES AUTRES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES (CER) AFRICAINES

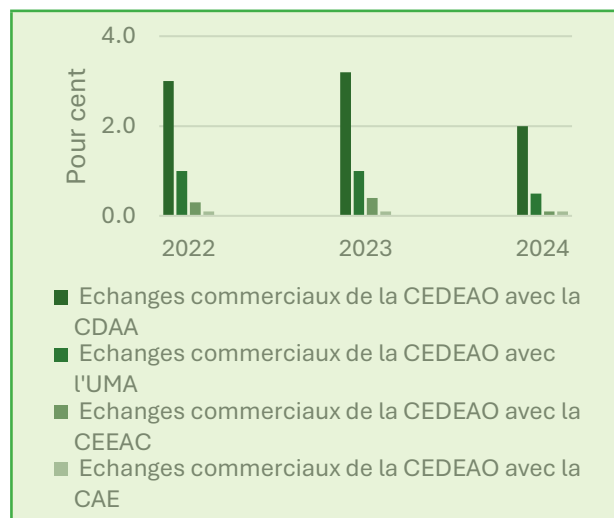
Le retrait des pays de l'AES n'affecte pas uniquement le volume mondial des échanges commerciaux de la CEDEAO, mais réduit également le poids de ses échanges dans le commerce intra-africain.

Au cours des trois dernières années, la CEDEAO a réalisé en moyenne 12,8 % de ses échanges commerciaux avec les autres communautés économiques régionales du continent, dont 11,0 points de pourcentage attribuables à la CEDEAO-12.

En 2024, les échanges de la CEDEAO avec le reste de l'Afrique ont connu une baisse significative de 5 points de pourcentage pour s'établir à 9,5 %, contre 14,4 % en moyenne au cours des deux années précédentes. La CEDEAO-12 a vu sa part de commerce avec les autres régions africaines chuter de 4,1 points de pourcentage, atteignant seulement 8,3 % en 2024, contre 12,4 % en moyenne, au cours des deux dernières années.

Que l'on considère l'ensemble des États membres la CEDEAO ou que l'on considère la CEDEAO-12, le commerce avec les autres CER africaines révèle une prédominance des échanges commerciaux avec la CDAA. Au cours des trois dernières années, la CEDEAO a réalisé en moyenne 2,7 % de ses échanges commerciaux avec la CDAA (graphique 34), soit 0,3 point de pourcentage de plus que la part enregistrée par la CEDEAO-12. Les exportations de la CEDEAO vers la CDAA ont été en moyenne estimées à 5,6 milliards USD au cours de cette période. Elles se composent principalement de perles naturelles ou de culture (2,7 milliards USD), de combustibles minéraux, d'huiles minérales et de produits dérivés de leur distillation (2,3 milliards USD), de navires, bateaux et structures flottantes (254 millions USD), d'huiles essentielles et résinoïdes (38,2 millions USD), de coton (38,1 millions USD), ainsi que d'engrais (35,1 millions USD), etc. En outre, les importations en provenance de la CDAA vers la CEDEAO sont estimées à environ 2 milliards de dollars américains en moyenne sur la même période. Elles comprennent notamment des réacteurs nucléaires, des chaudières, des machines et appareils mécaniques (259,3 millions USD en moyenne), des combustibles minéraux (255 millions USD), des véhicules autres que le matériel roulant ferroviaire ou tramway (215,3 millions USD), etc. Outre la CDAA, l'UMA constitue le deuxième partenaire commercial africain de la CEDEAO, représentant en moyenne 0,8 % de ses échanges. Elle est suivie par la CEEAC, avec une part moyenne de 0,3% du commerce de la CEDEAO. La CAE demeure, pour sa part, le partenaire avec lequel les échanges commerciaux sont les plus faibles, la CEDEAO n'ayant réalisé que 0,1% de ses échanges commerciaux vers cette communauté au cours des trois dernières années (graphique 34).

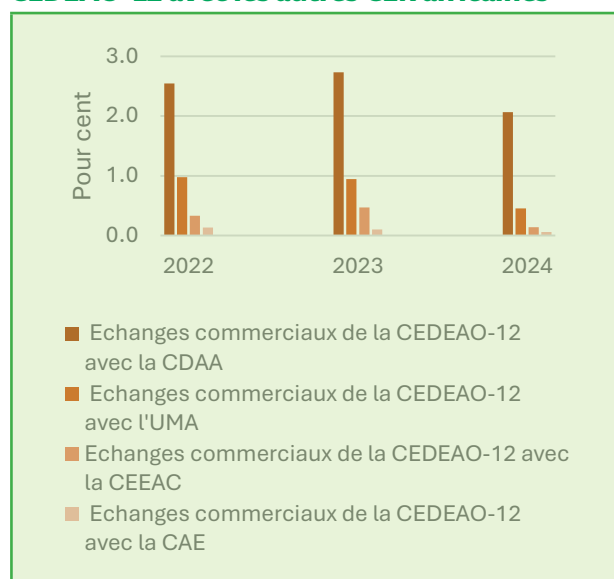
Graphique 34 : Échanges commerciaux de la CEDEAO avec les autres CER africaines



Source : Personnel de la BIDC à partir des données du Trade Map.

En moyenne, les échanges entre la CEDEAO-12 et les autres communautés économiques régionales africaines (graphique 35) sont restés dans les mêmes proportions que ceux observés pour l'ensemble de la CEDEAO, bien que certaines variations en valeurs nominales aient été enregistrées d'une année à l'autre.

Graphique 35 : Échanges commerciaux de la CEDEAO-12 avec les autres CER africaines

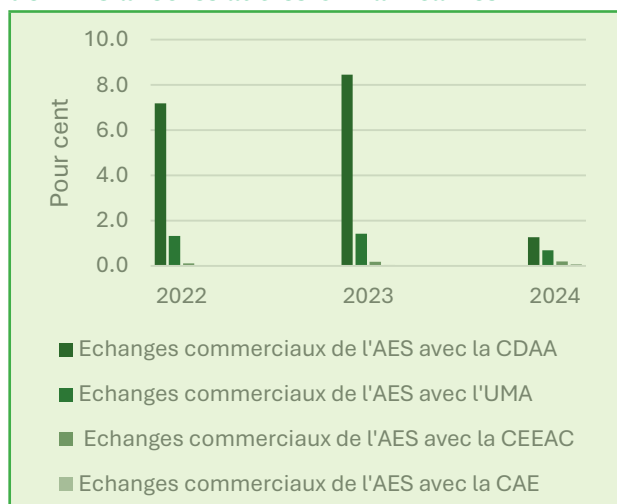


Source : Personnel de la BIDC à partir des données du Trade Map.

Les échanges commerciaux des pays membres de l'AES avec la CDAA sont également plus significatifs que ceux réalisés avec tous les autres blocs régionaux du continent. Au cours des trois dernières années, 5,6 % des échanges extérieurs des pays de l'AES ont été effectués avec la CDAA (Figure 36).

L'Union du Maghreb arabe (UMA) constitue le deuxième partenaire commercial africain de l'AES, représentant en moyenne 1,1 % de ses échanges sur la même période. Les autres partenaires africains des pays de l'AES sont la CEEAC, avec une part moyenne de 0,2 %, et la CAE, avec une part très marginale de 0,05 %.

Graphique 36 : Échanges commerciaux des pays de l'AES avec les autres CER africaines



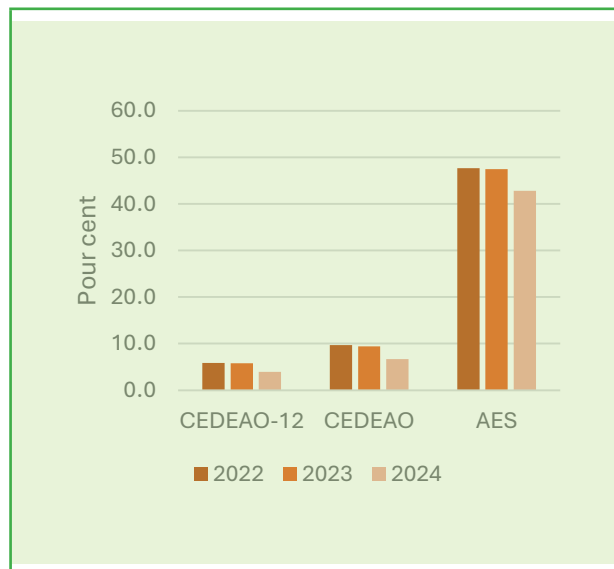
Source : Personnel de la BIDC à partir des données du Trade Map.

COMMERCE INTRARÉGIONAL DE LA CEDEAO ET CONTRIBUTION DES PAYS MEMBRES DE L'AES AU COMMERCE DE LA CEDEAO

Le commerce intrarégional au sein de la CEDEAO s'est établi en moyenne, à 8,6 % au cours des trois dernières années. Sans l'AES, ce taux baisse en moyenne à 5,2 %, soit une baisse de 3,4 points de pourcentage. Les flux commerciaux entre les États membres de la CEDEAO présentent une configuration similaire, que l'on considère la CEDEAO dans son ensemble ou la CEDEAO-12, avec

toutefois quelques variations en valeur nominale. Les principales marchandises faisant l'objet des échanges sont constituées de combustibles minéraux, de matières plastiques et articles dérivés, de graisses et huiles d'origine animale, végétale ou microbienne ainsi que leurs produits de clivage, de sel, soufre, matériaux terreux et pierreux, de fer et d'acier, d'huiles essentielles et résinoïdes, et d'engrais. Le commerce intrarégional au sein de l'AES témoigne d'une forte intégration commerciale dans le bloc. Au cours des trois dernières années, le commerce intrarégional entre les pays de l'AES représentait en moyenne 46 % du volume total de leurs échanges commerciaux (graphique 37).

Graphique 37 : Évolution du commerce intrarégional de la CEDEAO et de l'AES



Source : Personnel de la BIDC à partir des données du Trade Map.

Au cours des trois dernières années, la part de l'AES dans le commerce global de la CEDEAO est estimée à 8,3 % en moyenne. Ce taux a connu une baisse progressive, essentiellement en raison des sanctions économiques et financières imposées à plusieurs reprises par la CEDEAO aux pays de l'AES, afin de favoriser un retour à l'ordre constitutionnel et à la gouvernance civile. En 2022, les pays de l'AES représentaient 9,1 % du commerce total de la CEDEAO. Cette part est passée à 8,8 % en 2023, avant de chuter à 7 % en 2024.

PERSPECTIVES COMMERCIALES DE LA CEDEAO ET RECOMMANDATIONS

Au regard des performances commerciales observées sur les trois dernières années, les États membres de la CEDEAO doivent redynamiser leurs capacités de production. Cet effort est essentiel non seulement pour atténuer les répercussions potentielles du retrait des pays de l'AES sur le commerce intrarégional, mais également pour accroître la contribution de la CEDEAO au commerce continental et mondial.

À cet effet, les États membres de la CEDEAO se doivent d'harmoniser leurs politiques industrielles afin de favoriser le développement industriel et la production de biens et services répondant aux besoins des consommateurs de la sous-région, tout en stimulant les échanges intrarégionaux.

Par ailleurs, les pays de la CEDEAO doivent pleinement tirer parti des opportunités offertes par la ZLECAf, en faisant du principe de la règle d'origine de la ZLECAf, le pivot de leurs stratégies d'industrialisation, afin de renforcer leur intégration commerciale au sein du commerce africain.

Les stratégies destinées à l'amélioration du climat des affaires, à attirer les investissements directs étrangers et inciter les investisseurs nationaux à s'engager davantage dans les économies de la sous-région devraient, dans toute la mesure du possible, promouvoir la transformation locale des produits au sein de chaque État membre de la CEDEAO.

Une telle initiative devrait d'une part, cibler les biens de consommation régionale pour dynamiser le commerce intrarégional, et d'autre part, ceux adaptés aux exigences des marchés internationaux pour faciliter l'intégration de la CEDEAO dans le commerce mondial.

Par ailleurs, l'efficacité énergétique demeure un enjeu majeur pour l'industrialisation et la relance

des capacités commerciales de la CEDEAO. Dans un contexte où l'électricité constitue un intrant indispensable aux activités économiques, les États membres doivent intensifier leurs efforts en matière de production énergétique et d'accès à l'électricité.

RÉFÉRENCES

- » Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2025). Base de données statistiques FAOSTAT. <https://www.fao.org/faostat/fr/>
- » Organisation internationale du Travail (OIT). (2025). Base de données ILOSTAT. Outils de données pour trouver et télécharger des statistiques du travail - ILOSTAT
- » Fonds monétaire international (FMI). (2025, avril). Perspectives de l'économie mondiale : Un moment crucial dans un contexte de réorientations des politiques publiques . Perspectives de l'économie mondiale, avril 2025 : Un moment crucial dans un contexte de réorientations des politiques publiques
- » Centre du commerce international (ITC). (2025, 17 avril). Trade Map: Statistiques du commerce pour le développement international des entreprises <https://www.trademap.org/>
- » Programme des Nations Unies pour l'environnement. (2024, mars). Rapport 2024 sur l'indice du gaspillage alimentaire. Rapport 2024 sur l'indice de gaspillage alimentaire | UNEP - UN Environment Programme



FICHES PAYS

BÉNIN



PERFORMANCE MACROÉCONOMIQUE

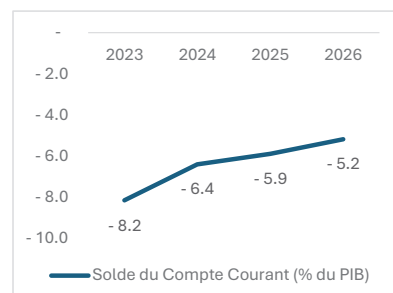
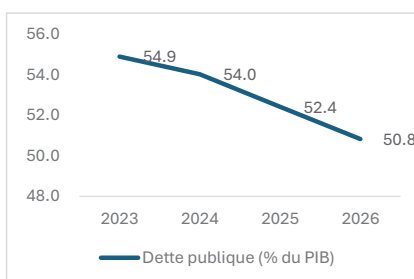
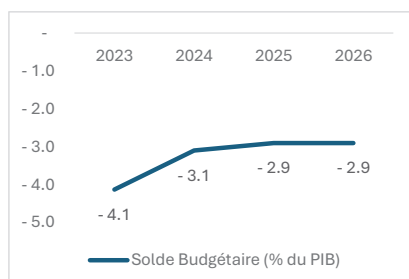
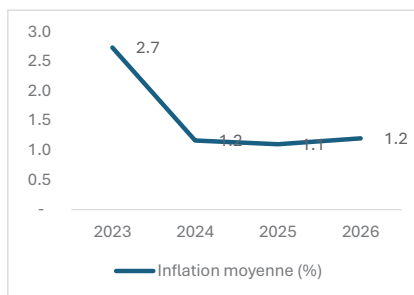
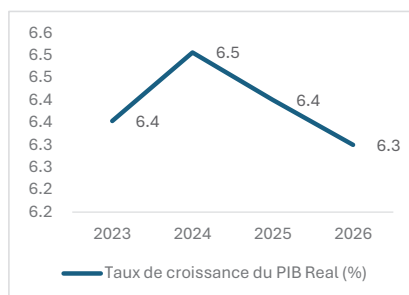
L'économie béninoise a maintenu une dynamique de croissance soutenue en 2024, soit une croissance de 6,5 % du PIB, contre 6,4 % en 2023 et 6,3 % en 2022. Cette performance résulte principalement d'une progression notable des secteurs agricole, industriel et des services, en dépit de la persistance des défis sécuritaires et commerciaux dans la région. L'inflation moyenne a connu un net recul, s'établissant à 1,2 % en 2024, contre 2,7 % en 2023 et 1,4 % en 2022, grâce à la baisse des prix de l'énergie et du transport. Par ailleurs, les efforts d'assainissement budgétaire ont continué à porter leurs fruits, le solde budgétaire se réduisant à -3,1% du PIB en 2024 contre -4,1% en 2023 et -5,6 % en 2022. La dette publique, quant à elle, s'est légèrement contractée, atteignant 54,0 % du PIB en 2024, contre 54,9 % en 2023 et 54,2 % en 2022. Enfin, le compte courant s'est significativement redressé, passant de -8,2 % du PIB en 2023 à -6,4 % en 2024, en dépit des pressions extérieures persistantes. Cette évolution témoigne de la solidité et de la résilience des fondamentaux économiques du pays.

PERSPECTIVES

L'économie béninoise devrait afficher une croissance de 6,4 % en 2025 et 6,3 % en 2026, à la faveur des bonnes performances des secteurs agricole, agro-industriel, et des investissements dans les infrastructures. L'inflation moyenne devrait rester modérée à 1,1 % en 2025 et à 1,2 % en 2026, en raison de la stabilité des prix et de la baisse des coûts de l'énergie. Les efforts d'assainissement budgétaire devraient permettre une réduction du solde budgétaire à -2,9 % du PIB en 2025 et 2026. En outre, la dette publique devrait fléchir pour atteindre 52,4 % du PIB en 2025 puis 50,8 % en 2026, grâce à la poursuite de la croissance du PIB et à une gestion budgétaire prudente. Le compte courant devrait légèrement se résorber, passant de -5,9 % du PIB en 2025 à -5,2 % en 2026, malgré la persistance des déséquilibres extérieurs liés à la volatilité des échanges et aux incertitudes sécuritaires dans la région.

DÉFIS À RELEVÉ

Les menaces sécuritaires récurrentes dans le nord du pays, alimentées par l'insécurité djihadiste en provenance du Sahel, ont entraîné une hausse significative des dépenses militaires qui risquent d'ébranler l'activité économique et la confiance des investisseurs. En outre, l'instabilité commerciale liée à la fermeture de la frontière avec le Niger continue de saper les recettes d'exportation et les coûts d'importation, exacerbant ainsi les déséquilibres extérieurs. Les aléas climatiques, notamment les inondations affectant la production cotonnière, ainsi que le poids de l'économie informelle, qui freine la productivité et entrave la mobilisation des recettes fiscales, constituent également des défis majeurs pour la consolidation de la croissance et l'assainissement budgétaire.



BURKINA FASO



PERFORMANCE MACROÉCONOMIQUE

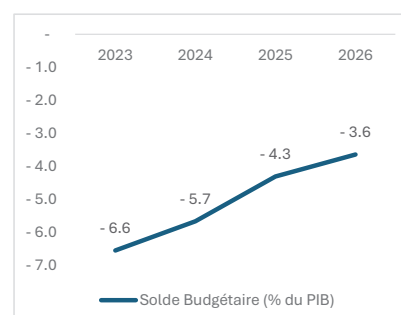
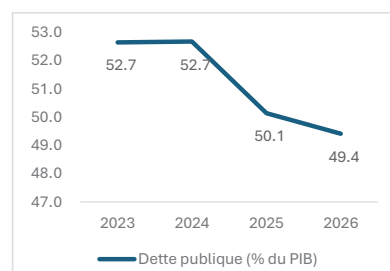
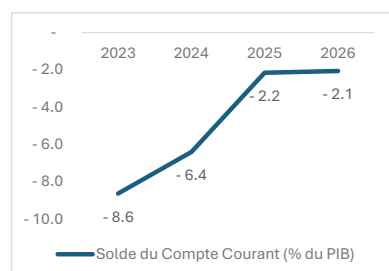
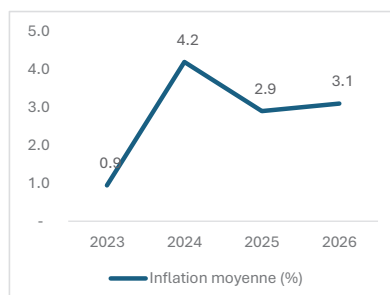
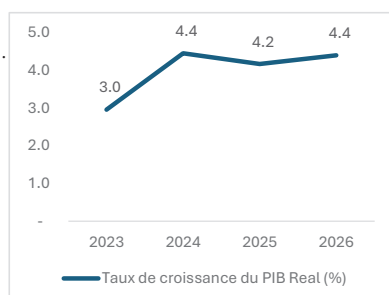
L'économie burkinabè a amorcé une reprise progressive au cours des dernières années, avec une croissance du PIB passant de 1,5 % en 2022 à 4,4 % en 2024, principalement sous l'impulsion des secteurs agricole et des services, en dépit des problèmes sécuritaires. L'inflation moyenne a considérablement régressé de 13,8 % en 2022 à 0,9 % en 2023, avant de rebondir à 4,2 % en 2024, en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement. Le solde budgétaire s'est redressé passant de -10,4 % du PIB en 2022, à -6,6 % en 2023, pour finalement s'établir à -5,7 % en 2024, grâce à une meilleure mobilisation des recettes fiscales et à une gestion budgétaire plus rigoureuse. La dette publique est restée stable à environ 52,7 % du PIB en 2023 et 2024, contre 56,4 % en 2022. Enfin, le compte courant a connu une amélioration notable, passant de -8,6 % du PIB en 2023 à -6,4 % en 2024, soutenue par une hausse des recettes d'exportation et un assainissement budgétaire.

PERSPECTIVES

Au Burkina Faso, la croissance du PIB devrait se tasser à environ 4,2 pour cent en 2025, principalement en raison des restrictions commerciales, même si la hausse des cours de l'or et l'augmentation de la production agricole devraient stimuler la croissance économique. En 2026, la croissance du PIB devrait rebondir légèrement à 4,4 %, dans l'hypothèse d'une amélioration continue de la situation politique et sécuritaire du pays. L'inflation moyenne devrait fléchir à 2,9 % en 2025, en raison de récoltes prometteuses, puis remonter légèrement à 3,1 % en 2026. Le solde budgétaire devrait poursuivre son amélioration progressive, se contractant à -4,3 % du PIB en 2025 puis à -3,6 % en 2026, grâce aux efforts de mobilisation des recettes et de maîtrise des dépenses, en dépit des dépenses sécuritaires encore élevées. La dette publique, bien que demeurant à un niveau relativement élevé (50,1 % du PIB en 2025) restera viable et se contractera à 49,4 % en 2026, en raison des mesures d'assainissement budgétaire envisagées à moyen terme et destinées à réduire de 3 % le recours à l'emprunt. Enfin, le compte courant devrait poursuivre son amélioration, s'établissant à -2,2 % du PIB en 2025, puis à -2,1 % en 2026, portée par le dynamisme des exportations d'or et par un redressement du secteur cotonnier.

DÉFIS À RELEVER

Les principaux facteurs susceptibles de compromettre les perspectives économiques du Burkina Faso incluent une éventuelle détérioration de la situation sécuritaire, les chocs climatiques, la volatilité des cours des matières premières, ainsi que le retrait du pays de la CEDEAO, lesquels pourraient freiner la dynamique des échanges régionaux. Dans ce contexte, les réformes structurelles visant à améliorer le climat des investissements, la gestion budgétaire et les dépenses sociales sont indispensables au maintien de la croissance et à la réduction de la pauvreté à moyen terme.



CABO VERDE



PERFORMANCE MACROÉCONOMIQUE

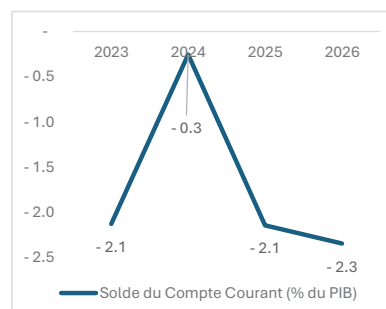
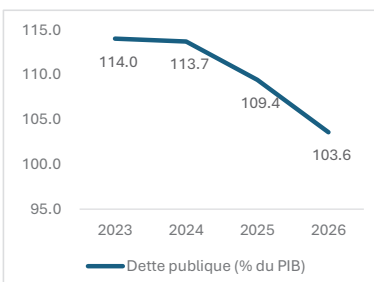
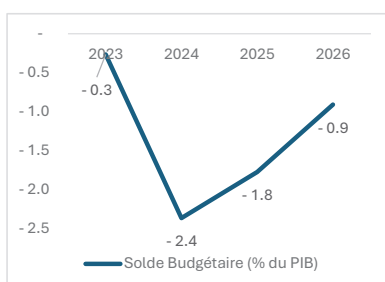
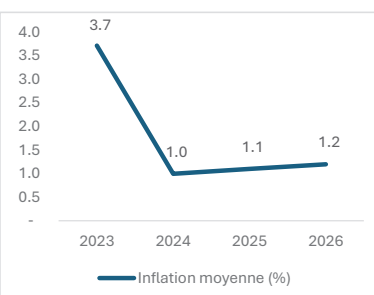
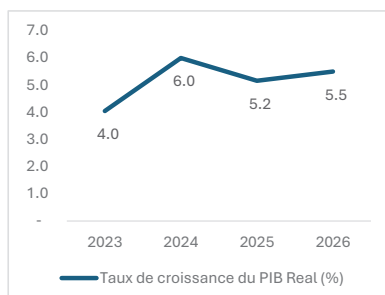
Les performances économiques du Cabo Verde témoignent d'une forte reprise et d'une stabilité économique après les remous économiques induits par la pandémie. La croissance du PIB a décéléré, passant d'un taux remarquable de 17,4 % en 2022 à 4,0 % en 2023, avant de rebondir à 6,0 % en 2024, principalement à la faveur du tourisme, du secteur des services, de l'agriculture et de la consommation privée. L'inflation moyenne a enregistré une baisse constante, passant de 7,9 % en 2022 à 3,7 % en 2023, puis à 1,0 % en 2024, en raison de la baisse des prix des produits alimentaires et de l'énergie. Le solde budgétaire s'est réduit de -4,1 % du PIB en 2022 à -0,3 % en 2023, puis s'est détérioré atteignant -2,4 % en 2024, en raison de la hausse des investissements publics et des dépenses sociales. La dette publique, malgré une baisse progressive, reste élevée, soit 113,7 % du PIB en 2024. Le compte courant s'est considérablement amélioré, passant de -3,5 % du PIB en 2022 à -2,1 % du PIB en 2023, puis à -0,3 % du PIB en 2024, principalement grâce à de fortes recettes touristiques et aux transferts de fonds.

PERSPECTIVES

Le Cabo Verde devrait afficher une croissance de 5,2 % du PIB en 2025 et 5,5 % en 2026, respectivement, sous l'impulsion des secteurs du tourisme, de l'agriculture, de l'énergie et de la consommation privée. L'inflation devrait rester faible à 1,1 % en 2025, puis à 1,2 % en 2026, en raison de la stabilité des prix alimentaires et de l'énergie. Le solde budgétaire devrait se réduire de manière progressive pour atteindre -1,8 % du PIB en 2025 et 0,9 % en 2026, grâce à l'assainissement budgétaire, à la mobilisation des recettes fiscales et à la privatisation des entreprises publiques, malgré les risques liés aux coûts du service de la dette. La dette publique quant à elle, devrait fléchir à 109,4 % du PIB en 2025, puis à 103,6 % en 2026. Le compte courant devrait se détériorer à -2,1 % du PIB en 2025, puis à -2,3 % en 2026, principalement en raison de la hausse des importations.

DÉFIS À RELEVÉ

Les principaux risques pesant sur les perspectives sont notamment une éventuelle contraction de la demande sur les principaux marchés touristiques, les aléas climatiques, les retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles, notamment celles touchant les entreprises publiques, et la persistance de la pauvreté et du chômage malgré les progrès réalisés en matière de stabilisation macroéconomique et de renforcement de la résilience économique.



CÔTE D'IVOIRE

PERFORMANCE MACROÉCONOMIQUE

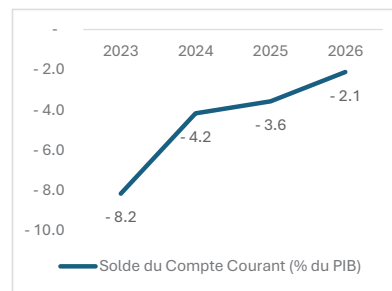
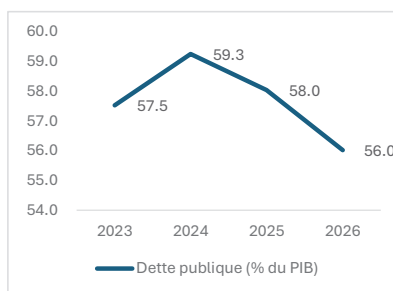
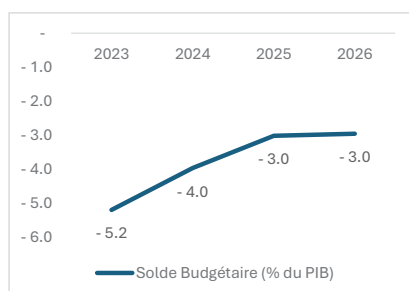
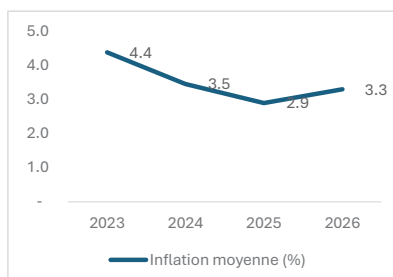
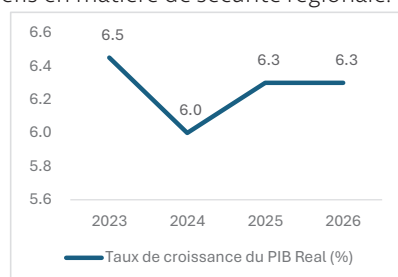
La Côte d'Ivoire a enregistré une croissance économique robuste, même si celle-ci a régressé à atteignant 6,0 % en 2024, contre 6,5 % en 2023 et 6,4 % en 2022, grâce à des investissements massifs dans les infrastructures, à une diversification du secteur agricole et à la hausse de la production de pétrole brut et d'or. L'inflation moyenne a poursuivi sa tendance baissière, s'établissant à 3,5 % en 2024, contre 4,4 % en 2023 et 5,2 % en 2022, sous l'effet d'un resserrement de la politique monétaire et d'une stabilisation des prix internationaux des produits de base. Le solde budgétaire s'est amélioré, se réduisant à -4,0 % du PIB en 2024, contre -5,2 % en 2023 et -6,7 % en 2022, grâce à une meilleure mobilisation des recettes fiscales et à la diminution progressive des subventions aux carburants. La dette publique a cependant poursuivi sa progression, atteignant 59,3 % du PIB en 2024, contre 57,5 % en 2023 et 56,0 % en 2022, principalement en raison d'un recours aux emprunts extérieurs destinés à financer les investissements publics. Le déficit du compte courant s'est résorbé à -4,2 % du PIB en 2024, contre -8,2 % en 2023 et -7,6 % en 2022, principalement en raison de l'amélioration des termes de l'échange, notamment la flambée des prix du cacao et la hausse des exportations pétrolières et gazières.

PERSPECTIVES

La croissance du PIB réel de la Côte d'Ivoire est projetée à 6,3 % pour les années 2025 et 2026, grâce aux investissements d'envergure, à une consommation stable et à la reprise des exportations de cacao, de noix de cajou, d'hydrocarbures et d'or. L'inflation moyenne devrait se chiffrer à 2,9 % en 2025, puis à 3,3 % en 2026, tout en demeurant en deçà du seuil régional de convergence, grâce à la stabilité des approvisionnements alimentaires et à l'efficacité de la politique monétaire. Le solde budgétaire devrait se maintenir à -3,3 % du PIB en 2025 et 2026 respectivement, du fait de la mobilisation continue des recettes et des réformes budgétaires en faveur de l'assainissement budgétaire. La dette publique quant à elle, devrait se contracter à 56 % du PIB en 2026, contre 58 % en 2025, sous l'impulsion de la croissance économique et des programmes de refinancement de la dette. Par ailleurs, le déficit de la balance courante devrait se réduire à -3,6 % du PIB en 2025, puis à -2,1 % en 2026, grâce à l'amélioration des conditions commerciales et à l'augmentation des recettes d'exportation du cacao et du pétrole, même si certains risques perdurent, notamment ceux liés aux fluctuations des prix mondiaux des produits de base, à l'impact des aléas climatiques sur l'agriculture et la nécessité de poursuivre les réformes structurelles indispensables à une croissance durable et à une réduction durable de la pauvreté.

DÉFIS À RELEVER

Les principaux risques pesant sur les perspectives économiques de la Côte d'Ivoire sont ceux liés aux changements climatiques, tels que la sécheresse, l'élévation du niveau de la mer et les phénomènes météorologiques extrêmes affectant l'agriculture, la pêche et les infrastructures côtières ; un endettement public élevé limitant la marge de manœuvre budgétaire et exposant le pays aux risques de refinancement et aux taux d'intérêt élevés ; la dépendance à l'égard du tourisme, laquelle rend l'économie vulnérable aux chocs extérieurs, en particulier ceux provenant des principaux marchés européens ; les éventuels dépassements budgétaires au cours des périodes électorales ; la volatilité de la production cacaoyère ; et les défis en matière de sécurité régionale.



GAMBIE



PERFORMANCES MACROÉCONOMIQUES

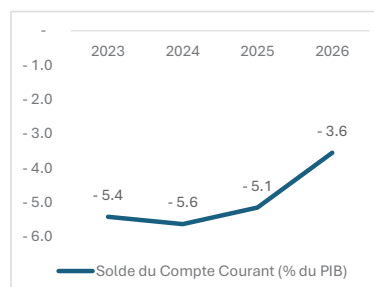
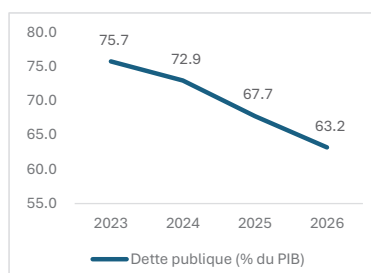
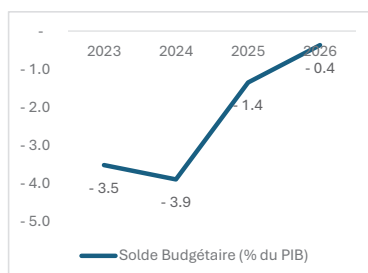
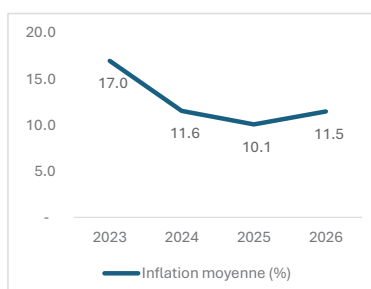
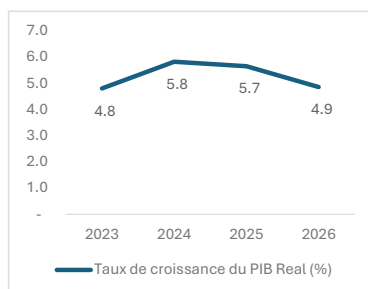
La Gambie a enregistré une amélioration notable de sa performance macroéconomique en 2024, avec une croissance du PIB portée à 5,8 %, contre 4,8 % en 2023 et 5,5 % en 2022. Cette progression s'explique par la vigueur des secteurs agricole et des services, un regain d'activités touristiques et une hausse des transferts de fonds. L'inflation moyenne a connu un net fléchissement, s'établissant à 11,6 % en 2024, après avoir atteint un pic de 17,0 % en 2023. Ce recul résulte de la baisse des prix mondiaux des produits de base et de l'adoption d'une politique monétaire prudente qui a permis de contenir les pressions inflationnistes internes, bien que ces taux restent supérieurs à ceux enregistrés avant la pandémie. Le solde budgétaire s'est détérioré atteignant -3,9 % du PIB en 2024, contre -3,5 % en 2023, la croissance des dépenses étant supérieure à celle des recettes. Néanmoins, la dette publique a poursuivi sa trajectoire baissière, atteignant 72,9 % du PIB en 2024, contre 75,7 % en 2023 et 83,9 % en 2022, grâce à une forte croissance du PIB nominal et aux efforts de remboursements de la dette. En revanche, le déficit du compte courant s'est légèrement aggravé, passant de -5,4 % du PIB en 2023 à -5,6 % du PIB en 2024, en raison de la hausse des importations liées aux projets d'infrastructure et de la persistance des vulnérabilités extérieures.

PERSPECTIVES

La croissance du PIB de la Gambie devrait ressortir à 5,7 % en 2025, avant de décliner à 4,9 % en 2026, grâce à la reprise du tourisme, à la solide performance du secteur agricole, aux transferts de fonds et aux investissements. L'inflation moyenne, bien qu'en repli par rapport aux niveaux antérieurs, devrait se maintenir à un niveau élevé, s'établissant à 10,1 % en 2025, puis à 11,5 % en 2026, en raison des pressions persistantes sur les prix alimentaires, énergétiques et de la dépréciation monétaire. Le solde budgétaire devrait se réduire à -1,4 % du PIB en 2025, puis à -0,4 %, grâce aux réformes en matière de mobilisation des recettes, à la maîtrise des dépenses et à la rationalisation du secteur public. La dette publique devrait se contracter de 67,7 % du PIB en 2025 à 63,2 % en 2026, sous l'effet combiné du rebasage du PIB et d'une gestion budgétaire prudente. Enfin, Le solde du compte courant devrait se redresser de -5,1 % du PIB en 2025 à -3,6 % du PIB en 2026, grâce au développement du secteur touristique et à la résilience des transferts de fonds.

DÉFIS À RELEVÉ

L'économie gambienne demeure fortement exposée à la volatilité des prix mondiaux des produits de base, laquelle pourrait raviver les tensions inflationnistes et compromettre le pouvoir d'achat des ménages. À ces fragilités s'ajoutent des chocs exogènes, tels que les perturbations du secteur touristique, la variabilité des transferts de fonds, les incertitudes entourant les appuis extérieurs, lesquels viennent exacerber des contraintes structurelles persistantes, au premier rang desquelles figurent une diversification économique insuffisante et des goulets d'étranglement infrastructurels. En outre, le niveau élevé de la dette publique, conjugué à une forte exposition aux aléas climatiques, rend le pays particulièrement vulnérable à une éventuelle détérioration des conditions de financement international, aggravant ainsi le risque de surendettement.





PERFORMANCE MACROÉCONOMIQUE

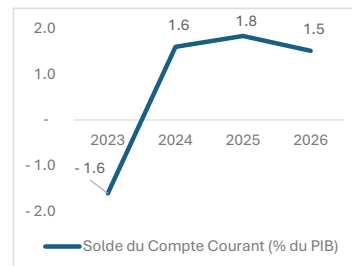
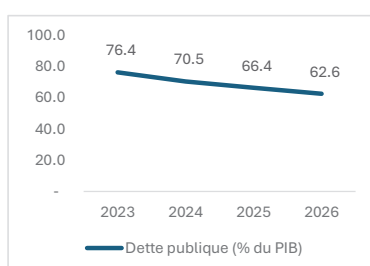
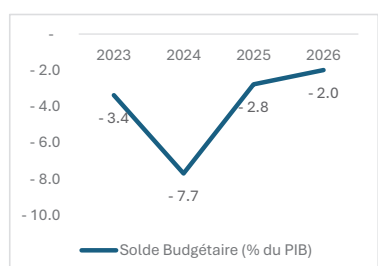
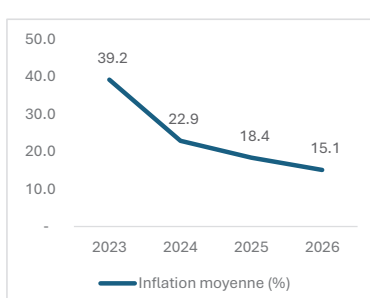
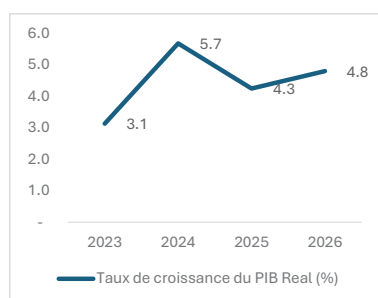
La croissance économique du Ghana s'est nettement améliorée en 2024, le taux de croissance du PIB s'établissant à 5,7 %, contre 3,1 % en 2023 et 3,8 % en 2022, en raison d'une forte expansion des secteurs agricole, des services et de la fabrication. Bien que l'inflation moyenne demeure élevée, elle a fortement reculé pour atteindre 22,9 % en 2024, contre 39,2 % en 2023 et 31,9 % en 2022, en raison de la baisse des prix des produits alimentaires et d'un ralentissement de la dépréciation monétaire. Cependant, le solde budgétaire s'est détérioré atteignant -7,7 % du PIB en 2024 contre -3,4 % en 2023, en raison de l'accumulation des arriérés et des dépenses électorales. Toutefois, la dette publique s'est repliée à 70,5 % du PIB en 2024, contre 76,4 % en 2023 et 85,7 % en 2022, tandis que le compte courant est devenu excédentaire, enregistrant un solde de 1,6 % en 2024, contre -1,6 % du PIB en 2023, grâce à la hausse des exportations d'or et de pétrole et à un afflux important de transferts de fond.

PERSPECTIVES

La croissance du PIB réel devrait s'établir à 4,3 % en 2025 et à 4,8 % en 2026, respectivement, grâce à l'expansion continue des secteurs manufacturier et tertiaire, ainsi que par la dynamique soutenue de la consommation et des investissements privés. L'inflation moyenne devrait régresser mais rester supérieure à l'objectif de la Banque centrale, passant de 18,4 % en 2025 à 15,1 % en 2026. Le processus d'assainissement budgétaire devrait connaître une reprise, le solde budgétaire passant de -2,8 % du PIB en 2025 à -2,0 % en 2026. La dette publique devrait baisser atteignant 66,4 % du PIB en 2025, puis à 62,6 % en 2026, grâce à l'appréciation du Cedi, à une forte discipline budgétaire et à une croissance robuste. La position extérieure du pays devrait rester favorable avec un compte courant excédentaire dont le solde est estimé à 1,8 % du PIB en 2025 et à 1,5 % du PIB en 2026, grâce à la bonne performance des exportations et des transferts de fonds.

DÉFIS À RELEVER

Les perspectives économiques du Ghana sont en proie aux chocs mondiaux qui pourraient perturber les échanges commerciaux et les flux d'investissement, ce qui pourrait être préjudiciable aux perspectives de croissance. Bien que l'inflation soit en baisse, elle demeure supérieure à la cible de la Banque centrale, constituant ainsi un défi majeur tant pour la politique monétaire que pour le pouvoir d'achat des ménages. Les tensions budgétaires persistantes, ainsi que la nécessité d'une mobilisation accrue des recettes, pourraient entraver les efforts d'assainissement budgétaire et de réduction de l'endettement public. Par ailleurs, le projet d'instauration d'une taxe sur les transferts de fonds en provenance des États-Unis risque de fragiliser les flux d'envois à compter de 2025 et au-delà.



GUINÉE



PERFORMANCE MACROÉCONOMIQUE

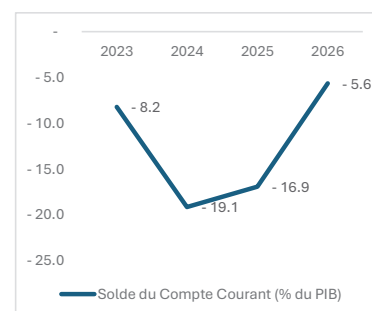
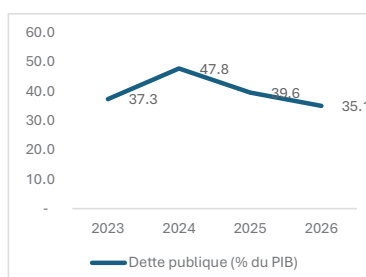
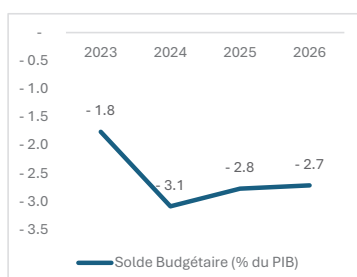
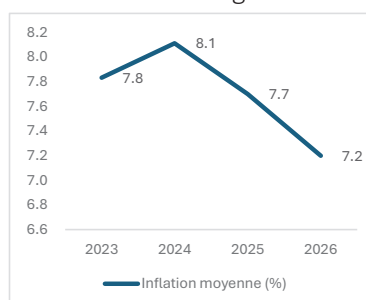
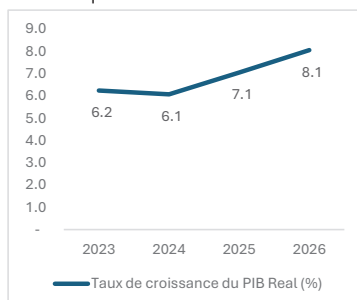
L'économie guinéenne a affiché une croissance de 6,1 % en 2024, soit une légère baisse par rapport aux 6,2 % enregistrés en 2023, principalement grâce aux secteurs minier et agricole. L'inflation moyenne a affiché une légère hausse atteignant 8,1 % en 2024, contre 7,8 % en 2023 et 10,5 % en 2022, malgré les pressions temporaires induites par l'explosion d'un dépôt de carburant et la dépréciation du taux de change. Le solde budgétaire s'est détérioré à -3,1% du PIB en 2024, contre -1,8% en 2023 et -0,4% en 2022, en raison de l'accroissement des dépenses infrastructurelles et des subventions accordées au secteur de l'énergie. La dette publique a crû atteignant 47,8 % du PIB en 2024, contre 37,3 % du PIB en 2023, en partie en raison des besoins de financement liés aux projets d'investissement. Le déficit du compte courant s'est fortement creusé à -19,1 % du PIB en 2024, contre -8,2 % en 2023 et -4,9 % en 2022, sous l'effet de la hausse des importations liées aux infrastructures minières et aux produits énergétiques.

PERSPECTIVES

L'économie guinéenne devrait connaître une croissance de 7,1 % en 2025, et se hisser à 8,1% en 2026, grâce à l'expansion du secteur minier et à la mise en service d'une nouvelle ligne de production de minerai de fer. L'inflation moyenne devrait baisser pour atteindre 7,7 % en 2025 et 7,2 % en 2026, grâce à la stabilité des prix des produits alimentaires et énergétiques et à l'atténuation des pressions liées aux taux de change. Le déficit budgétaire devrait se réduire légèrement, passant de -2,8 % du PIB en 2025 à -2,7 % du PIB en 2026. La dette publique devrait également fléchir à 39,6 % du PIB en 2025 et à 35,1% du PIB, tandis que le compte courant devrait se contracter sensiblement à -16,9 % du PIB en 2025, puis à -5,6 % en 2026, grâce à l'accroissement des exportations minières et à la réduction des importations liées aux infrastructures.

DÉFIS À RELEVER

Les perspectives économiques de la Guinée demeurent exposées à plusieurs risques majeurs, notamment sa forte dépendance au secteur minier, rendant l'économie particulièrement vulnérable aux fluctuations des cours des matières premières et aux évolutions de la demande mondiale. L'incertitude politique, doublée des retards dans le processus de transition vers une gouvernance démocratique, pourraient freiner la mise en œuvre des réformes structurelles et alimenter les tensions sociales. Par ailleurs, la faible diversification de l'économie ainsi que la persistance des contraintes structurelles risquent de saper la croissance. Les aléas climatiques, la hausse du coût du service de la dette et d'éventuels déficits de financement extérieur représentent également des menaces pour la stabilité budgétaire et celle de la conjoncture externe, fragilisant ainsi les perspectives économiques face à d'éventuels chocs internes ou exogènes.



GUINÉE-BISSAU



PERFORMANCE MACROÉCONOMIQUE

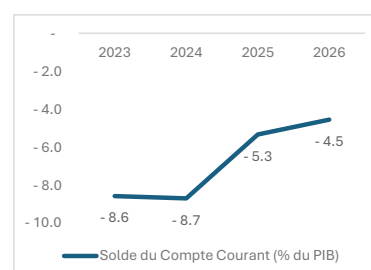
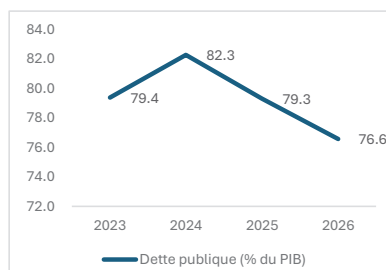
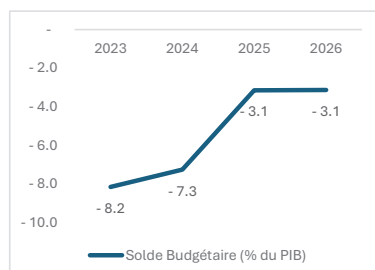
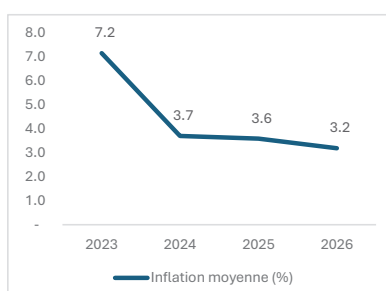
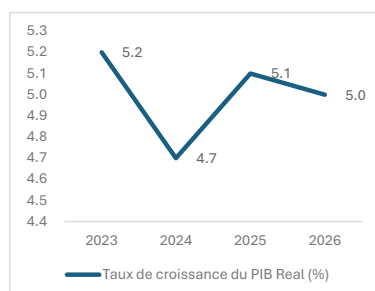
L'économie bissau-guinéenne a connu une croissance de 4,7 % en 2024, soit une légère baisse par rapport aux 5,2 % enregistrés en 2023, grâce aux secteurs agricole et des services qui constituent les principaux moteurs de la croissance économique. L'inflation moyenne a baissé de manière significative, passant de 7,9 % en 2022 à 7,2 % en 2023, puis à 3,7 % en 2024, en raison du durcissement de la politique monétaire et de l'atténuation des pressions inflationnistes. Le solde budgétaire, quoique déficitaire, s'est graduellement amélioré, passant de -8,2 % du PIB en 2023 à -7,3 % en 2024, grâce à une meilleure maîtrise des dépenses publiques, et ce malgré des difficultés persistantes dans la mobilisation des recettes fiscales. La dette publique reste élevée, à environ 82,3 % du PIB en 2024, ce qui reflète des besoins de financement persistants et une marge de manœuvre budgétaire limitée. Le compte courant est également resté déficitaire à -8,7 % du PIB en 2024, en raison du faible volume des exportations et des termes de l'échange défavorables, en particulier pour les noix de cajou, principal produit d'exportation du pays.

PERSPECTIVES

En 2025, la Guinée-Bissau devrait réaliser une croissance de 5,1 % du PIB, suivie d'un taux de 5,0 % en 2026, grâce à la poursuite des investissements, des réformes en matière de gouvernance et à la reprise des exportations de noix de cajou, principal produit d'exportation du pays. L'inflation moyenne devrait baisser à un niveau équivalent à 3,6 % en 2025 à 3,2 % en 2026, en raison du durcissement de la politique monétaire et de l'amélioration de l'approvisionnement en denrées alimentaires. Le solde budgétaire devrait se maintenir à -3,1 % du PIB en 2025 et 2026, grâce aux efforts menés par le gouvernement en vue de la rationalisation des dépenses, notamment en termes de masse salariale et d'une mobilisation accrue des recettes fiscales. La dette publique, quoique élevée, devrait se contracter à 79,3 % du PIB en 2025 et à 76,6 % du PIB en 2026, grâce à l'assainissement budgétaire et à une croissance nominale plus forte, bien que le pays reste exposé à un risque élevé de surendettement et soit tributaire de financements concessionnels et ceux des institutions régionales. Le solde du compte courant quoique déficitaire, devrait se contracter passant de -5,3 % du PIB en 2025 à -4,5 % en 2026, grâce à la relance des exportations de noix de cajou et à l'amélioration des termes de l'échange.

DÉFIS À RELEVÉ

Les risques pesant sur les perspectives de croissance sont de taille, notamment l'instabilité politique, les aléas climatiques susceptibles d'affecter la production agricole, ainsi que la volatilité de la demande mondiale en matières premières. Ces risques mettent en évidence l'impérieuse nécessité de poursuivre les réformes structurelles et d'intensifier les efforts de mobilisation de ressources extérieures, en vue de préserver la stabilité macroéconomique et favoriser une croissance inclusive.





LIBERIA

PERFORMANCE MACROÉCONOMIQUE

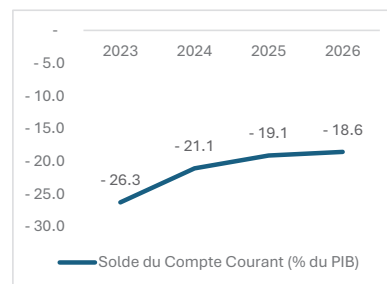
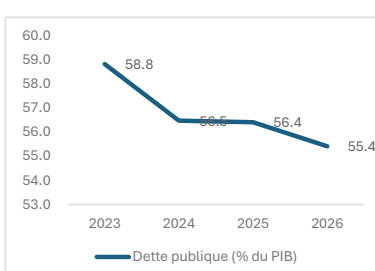
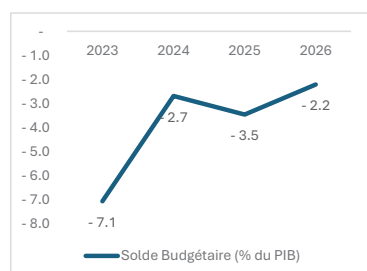
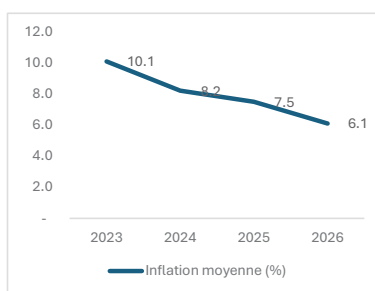
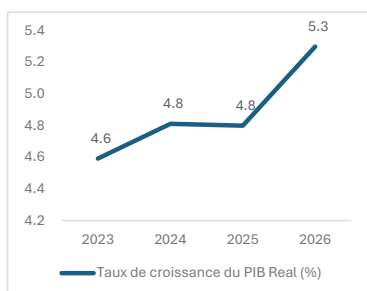
La croissance économique du Libéria est restée globalement stable, avec un léger fléchissement à 4,6 % en 2023, et une croissance de 4,8 % du PIB en 2022 et 2024, tirée principalement par les secteurs minier, agricole et des services. L'inflation moyenne a baissé atteignant 10,1% en 2023 puis 8,2% en 2024, grâce à un resserrement de la politique monétaire et à une plus grande stabilité du taux de change. Le solde budgétaire s'est sensiblement redressé, passant de -7,1% du PIB en 2023 à -2,7 % en 2024, à la faveur d'une meilleure discipline budgétaire. La dette publique, quant à elle, est demeurée relativement stable, s'établissant à 56,5 % du PIB en 2024. En revanche, le compte courant, bien qu'il soit passé de -26,3 % du PIB en 2023 à -21,1% en 2024, reste déficitaire. Ce déficit traduit les déséquilibres structurels du commerce extérieur et la forte dépendance du pays aux importations.

PERSPECTIVES

L'économie libérienne devrait enregistrer une croissance de 4,8 % en 2025 et de 5,3 % en 2026, portée par l'expansion continue des secteurs tertiaire, agricole et minier, en particulier par l'augmentation de la production d'or et de minerai de fer. L'inflation moyenne devrait se contracter pour atteindre 7,5 % en 2025 puis 6,1% en 2026, grâce au durcissement de la politique monétaire, à une meilleure stabilité du taux de change et à la baisse des prix alimentaires et énergétiques. Le déficit budgétaire devrait se résorber, passant de -3,5 % du PIB en 2025 à -2,2 % en 2026, grâce à une amélioration de la mobilisation des recettes fiscales et à une rationalisation des dépenses publiques. Parallèlement, la dette publique devrait légèrement baisser, passant de 56,4 % du PIB en 2025 à 55,4 % en 2026, grâce à une croissance nominale robuste et à une gestion budgétaire prudente. Toutefois, le déficit du compte courant devrait se maintenir à un niveau élevé, même s'il devrait fléchir légèrement, passant de -19,1% du PIB en 2025 à -18,6 % en 2026, dans la mesure où la forte demande d'importations continue de dépasser le taux des exportations, en dépit des recettes générées par les secteurs minier et agricole.

DÉFIS À RELEVER

Les principaux risques de dégradation des perspectives économiques résident dans la volatilité des cours mondiaux des produits de base, les pressions potentielles sur le taux de change ainsi que les chocs extérieurs. Ces vulnérabilités soulignent l'impérieuse nécessité de mener à bien des réformes structurelles, de renforcer la gestion des finances publiques, et de maintenir un dialogue étroit avec les partenaires au développement, en vue de préserver la stabilité macroéconomique et promouvoir une croissance inclusive.





PERFORMANCE MACROÉCONOMIQUE

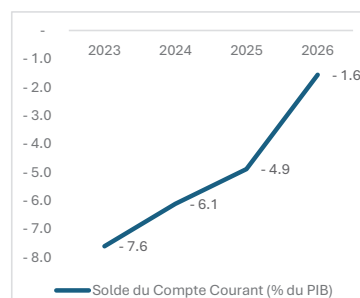
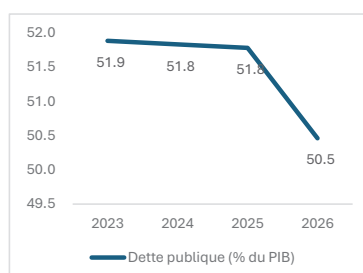
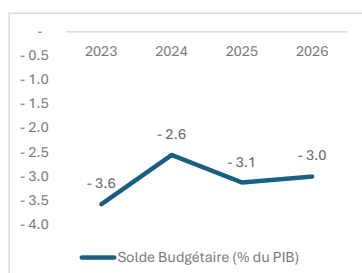
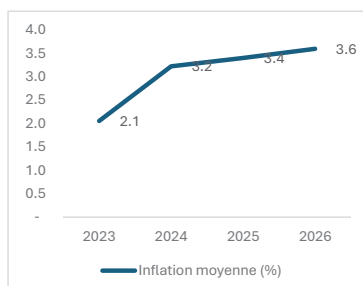
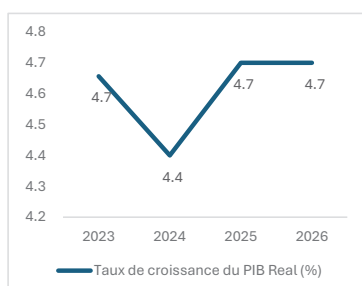
L'économie malienne a enregistré une croissance de 4,4 % en 2024, contre 3,5 % en 2022, soit une légère baisse par rapport au taux de croissance de 4,7 % enregistré en 2023. Cette performance a été induite par l'augmentation de la production cotonnière et aurifère, ainsi que par l'émergence de l'exploitation du lithium, soutenue parallèlement par la reprise de l'investissement et la consommation des ménages. L'inflation moyenne a connu une baisse significative, passant de 9,7 % en 2022 à 3,2 % en 2024, grâce à une politique monétaire restrictive et à la mise en œuvre de mesures gouvernementales, notamment l'exonération des droits de douane sur certains produits. Le solde budgétaire s'est contracté, passant de -4,8 % du PIB en 2022 à -2,6 % en 2024, sous l'effet d'une mobilisation accrue des recettes fiscales et d'une meilleure maîtrise des dépenses publiques. La dette publique, quant à elle, a régressé légèrement, passant de 51,9 % du PIB en 2023 à 51,8 % en 2024. Enfin, le déficit du compte courant s'est également contracté passant de -7,7 % du PIB en 2022 à -7,6 % en 2023, puis à -6,1 % en 2024, principalement en raison de la hausse des exportations de coton, d'or et de lithium.

PERSPECTIVES

L'économie malienne devrait enregistrer une croissance soutenue de 4,7 % en 2025 et 2026, grâce aux performances des secteurs agricole, minier et des services. L'inflation moyenne devrait connaître une légère hausse passant de 3,4 % à 3,6 %, grâce à la stabilité des prix et à l'efficacité de la politique monétaire. Le solde budgétaire devrait s'améliorer marginalement, passant de -3,1 % du PIB en 2025 à -3,0 % en 2026, ce qui traduit une stabilité des finances publiques induite par une mobilisation accrue des recettes fiscales et une maîtrise des dépenses publiques. La dette publique devrait poursuivre sa trajectoire baissière, passant de 51,8 % du PIB en 2025 à 50,5 % en 2026, ce qui témoigne d'une amélioration progressive de la viabilité de la dette. Par ailleurs, le déficit du compte courant devrait se contracter de façon significative, passant de -4,9 % à -1,6 % du PIB, grâce à la hausse des exportations et à une moindre dépendance vis-à-vis des importations.

DÉFIS À RELEVÉ

En dépit des perspectives de croissance stables, l'économie malienne demeure exposée à plusieurs défis, notamment l'insécurité, qui freine l'activité économique et les investissements, les pénuries d'énergie entravant le développement du secteur manufacturier, ainsi qu'une forte dépendance à des secteurs vulnérables tels que l'agriculture et les mines. A ces contraintes s'ajoutent une productivité faible et un accès restreint au financement, conséquence d'un risque d'endettement élevé.



NIGER



PERFORMANCE MACROÉCONOMIQUE

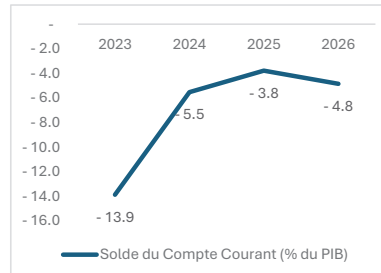
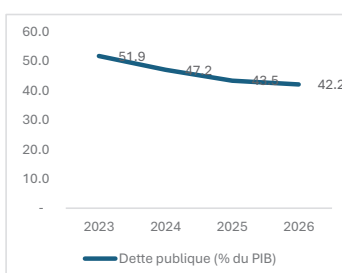
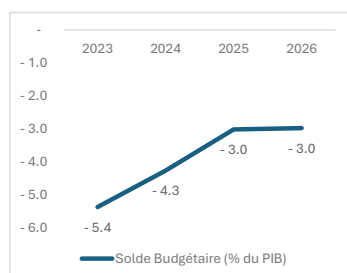
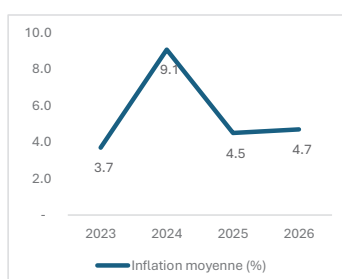
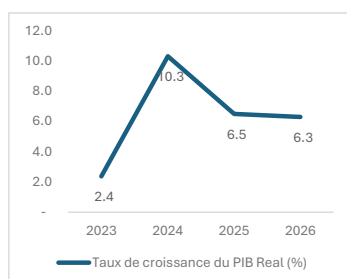
Les performances économiques du Niger ont connu un redressement significatif en 2024, la croissance du PIB s'établissant à 10,3 %, après avoir faibli à 2,4 % en 2023. Ce regain d'activité s'explique par la levée des sanctions économiques et financières régionales, la forte reprise des exportations pétrolières ainsi qu'une amélioration de la production agricole. Toutefois, l'inflation moyenne a connu une augmentation atteignant 9,1 % en 2024, contre 3,7 % en 2023, sous l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires et des perturbations persistantes de la chaîne d'approvisionnement. Le solde budgétaire s'est redressé à -4,3 % du PIB en 2024, contre -6,8 % en 2022 et -5,4 % en 2023, tandis que la dette publique a baissé à un niveau équivalent à 47,2 % du PIB, principalement en raison d'une forte croissance du PIB nominal. Parallèlement, le compte courant a connu une nette contraction, passant de -16,2 % du PIB en 2022 à -13,9 % en 2023, puis à -5,5 % en 2024, grâce à l'augmentation des recettes issues des exportations pétrolières et à la réduction des importations.

PERSPECTIVES

L'économie nigérienne devrait réaliser une croissance de 6,5 % en 2025, avant de baisser légèrement à 6,3 % en 2026, en raison des bonnes performances des secteurs agricole, minier et du développement infrastructurel. L'inflation moyenne devrait fortement baisser pour s'établir à 4,5 % en 2025, avant de connaître une légère hausse à 4,7 % en 2026, sous l'effet conjugué de la stabilité des prix et d'une politique monétaire prudente. Le solde budgétaire devrait poursuivre sa trajectoire positive, pour se stabiliser à -3,0 % du PIB en 2025 et 2026, grâce à l'augmentation des recettes et à une gestion rigoureuse des dépenses publiques. Le ratio dette/PIB devrait également poursuivre sa tendance baissière, pour se chiffrer à 43,5 % en 2025, puis à 42,2 % en 2026, en raison de la progression des recettes d'exportation et de la poursuite des efforts d'assainissement budgétaire. Le déficit du compte courant devrait se réduire à -3,8 % du PIB en 2025, avant de croître légèrement à -4,8 % en 2026, en raison de la hausse des recettes tirées des exportations pétrolières et de la reprise des échanges commerciaux, consécutives à la relance de la production pétrolière et à l'augmentation corrélative des recettes d'exportation.

DÉFIS À RELEVER

Les perspectives de forte croissance dans les secteurs agricole, minier et des exportations pétrolières du Niger pourront être fragilisées par la persistance des chocs climatiques, l'insécurité ainsi que les incertitudes commerciales induites par le retrait du pays de la CEDEAO, autant de facteurs susceptibles de perturber la production agricole, freiner l'investissement et restreindre l'accès aux marchés régionaux. Par ailleurs, le déficit infrastructurel, la forte croissance démographique et la faible marge de manœuvre budgétaire pourraient compromettre le caractère inclusif et durable de cette croissance, en dépit de la hausse des recettes pétrolières.



NIGERIA

PERFORMANCE MACROÉCONOMIQUE

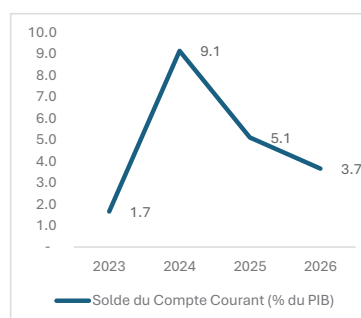
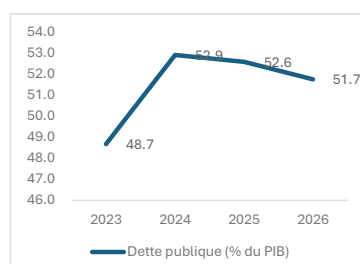
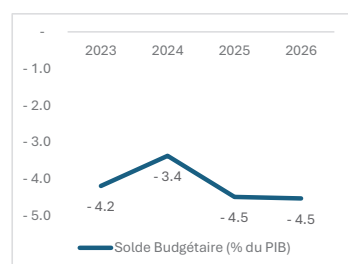
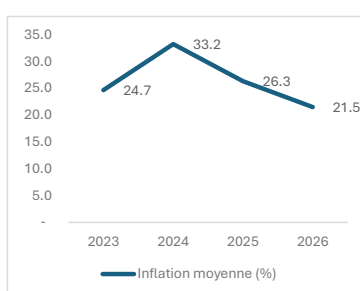
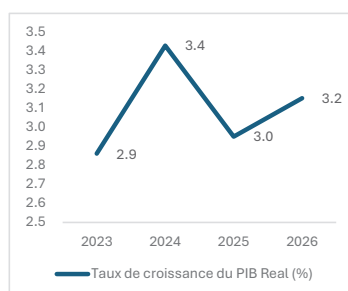
L'économie nigériane a enregistré une croissance de 3,4 % en 2024 (contre 2,9 % en 2023), principalement tirée par le secteur des services. L'inflation moyenne a connu une hausse significative, s'établissant à 33,2 % en 2024, contre 24,7 % en 2023 et 18,8 % en 2022, en raison de plusieurs facteurs, notamment la dépréciation du naira ainsi que la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques. Le solde budgétaire s'est amélioré, passant de -4,2 % du PIB en 2023 à -3,4 % en 2024, la croissance des recettes ayant dépassé celle des dépenses, tandis que le ratio dette/PIB a augmenté, passant de 48,7 % en 2023 à 52,9 % en 2024. Le compte courant est resté excédentaire à 9,1 % du PIB en 2024, contre 1,7 % en 2023 et 0,2 % en 2022, grâce à la contraction des importations, à l'essor des exportations, à la mise en œuvre de réformes structurelles et à un important afflux financier.

PERSPECTIVES

D'après les prévisions, l'économie nigériane devrait afficher une croissance de 3,0 % en 2025 et de 3,2 % en 2026, en raison de la baisse des cours mondiaux du pétrole, des contraintes structurelles, notamment l'éventuel impact négatif des inondations à Mokwa, dans l'État du Niger. L'inflation moyenne devrait fléchir, passant de 26,3 % en 2025 à 21,5 % en 2026, grâce à une politique monétaire restrictive et à un rebasage de l'IPC. Le solde budgétaire devrait se maintenir à -4,5 % du PIB en 2025 et 2026, en raison de la hausse des charges liées au service de la dette et du faible niveau des recettes publiques (estimées à 6 % du PIB), notamment celles issues des exportations pétrolières. S'agissant de la dette publique, elle devrait se contracter légèrement, passant de 52,6 % du PIB en 2025 à 51,7 % en 2026. De même, le déficit du compte courant devrait se réduire, passant de 5,1 % en 2025 à 3,7 % en 2026, sous l'effet de la modération des prix du pétrole et des goulets d'étranglement dans le secteur de la raffinerie.

DÉFIS À RELEVER

Les prévisions économiques demeurent exposées à plusieurs risques majeurs, au premier rang desquels Graphique l'insécurité persistante dans le nord du Nigéria, due aux activités des groupes insurgés, et dont l'impact sur la production agricole pourrait être significatif. Par ailleurs, la dépréciation continue du naira risque de raviver les tensions inflationnistes, ce qui freinera la dynamique de croissance économique. En outre, un dépassement budgétaire lié à l'augmentation des subventions pétrolières et au faible niveau des recettes publiques, constitue une menace majeure pour les efforts de consolidation budgétaire.



SÉNÉGAL



PERFORMANCE MACROÉCONOMIQUE

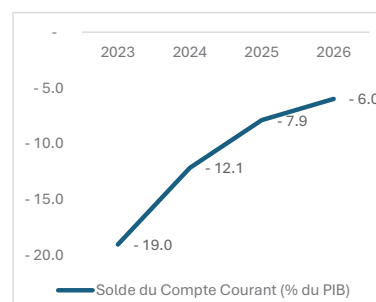
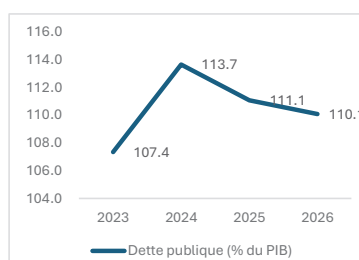
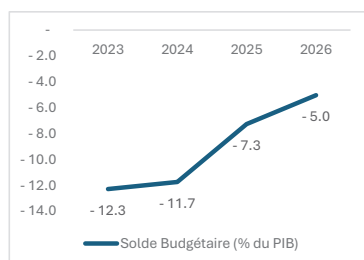
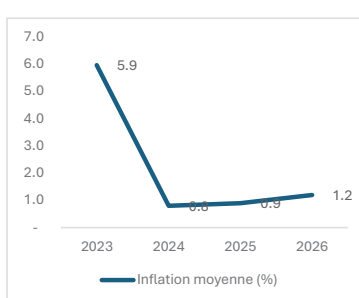
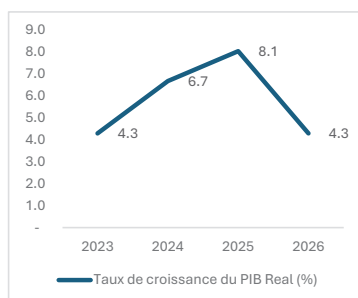
L'économie sénégalaise a enregistré une croissance robuste de 6,7 % en 2024, contre 4,3 % en 2023, tirée principalement par la dynamique du secteur des services, la hausse des investissements dans les infrastructures et le lancement de la production pétrolière et gazière. L'inflation moyenne a fortement chuté, passant de 9,7 % en 2022 à 5,9 % en 2023, puis à 0,8 % en 2024, sous l'effet combiné de mesures de régulation des prix, de subventions dans le secteur énergétique et d'une production agricole favorable. Cependant, malgré ces avancées, le pays continue de faire face à de sérieuses contraintes budgétaires. Le déficit budgétaire, bien que s'étant contracté, passant de -12,6 % en 2022 à -12,3 % en 2023, reste élevé, estimé à -11,7 % du PIB en 2024. La dette publique a poursuivi sa trajectoire ascendante, atteignant 113,7 % du PIB en 2024, contre 107,4 % en 2023 et 94,6 % en 2022, en raison d'un recours accru aux emprunts pour le financement de vastes programmes d'infrastructures et d'énergie, suscitant ainsi des préoccupations relatives à la viabilité de la dette. Enfin le déficit du compte courant s'est réduit, s'établissant à -12,1 % du PIB en 2024, contre -19,0 % en 2023 et -20,0 % en 2022, grâce à une augmentation des exportations doublée d'une baisse des importations.

PERSPECTIVES

Le PIB du Sénégal devrait se hisser à 8,1 % en 2025, principalement en raison de l'augmentation de la production d'hydrocarbures et d'investissements majeurs dans les infrastructures, avant de retrouver un rythme régulier (4,3%) en 2026, à mesure que s'estompera l'impulsion initiale de ces secteurs. L'inflation moyenne devrait rester modérée, avec des taux de 0,9 % en 2025 et de 1,2 % en 2026, grâce à l'efficacité de la politique monétaire et à la poursuite des mesures administratives visant à encadrer les prix des principaux produits de base. Malgré ces tendances positives en matière de croissance et de stabilité des prix, le Sénégal est confronté à d'importantes pressions budgétaires. Le solde budgétaire devrait se réduire, passant de -7,3 % du PIB en 2025 à -5,0 % en 2026, tandis que les niveaux de la dette publique resteront élevés à 111,1 % du PIB et 110,1 % du PIB en 2025 et 2026, respectivement. Le déficit du compte courant devrait persister, même si celle-ci devrait se redresser légèrement à -7,9 % du PIB et 6,0 % du PIB en 2025 et 2026, contrairement aux années précédentes.

DÉFIS À RELEVÉ

Les perspectives de croissance restent vulnérables à plusieurs facteurs de risque, notamment la forte dépendance du pays aux recettes volatiles des hydrocarbures, les difficultés liées à la mise en œuvre des réformes portant sur les subventions et la mobilisation des ressources fiscales, ainsi que les contraintes structurelles, telles qu'une croissance démographique soutenue (2,5 % par an) et des inégalités régionales. Bien que la Vision 2050 du gouvernement ambitionne de diversifier l'économie et d'assurer la viabilité des finances publiques, la stabilité à court terme demeure tributaire d'une gestion rigoureuse des recettes exceptionnelles issues des hydrocarbures, d'un assainissement budgétaire crédible, propre à restaurer la confiance des investisseurs et à favoriser la poursuite du programme du FMI.



SIERRA LEONE

PERFORMANCE MACROÉCONOMIQUE

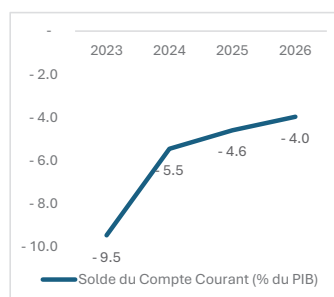
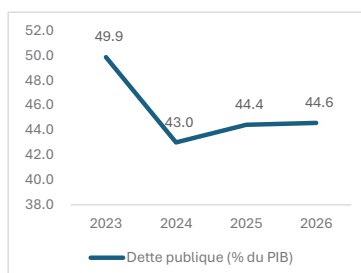
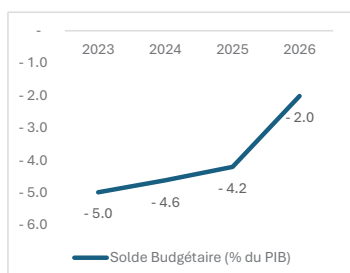
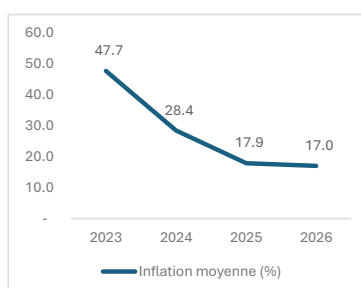
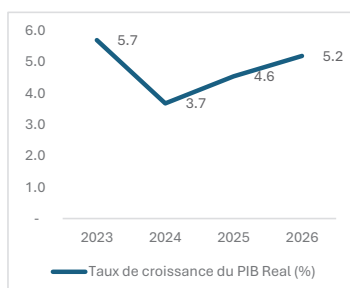
L'économie sierra léonaise a enregistré une baisse de l'activité économique, affichant une croissance de 3,7 % en 2024, contre 5,7 % en 2023, en raison de chocs extérieurs et des fragilités structurelles persistantes. L'inflation moyenne, qui avait atteint un pic d'environ 47,7 % en 2023, a nettement baissé pour s'établir à 28,4 % en 2024, grâce à une politique monétaire restrictive et l'amélioration des conditions de l'offre. Le déficit budgétaire s'est légèrement resserré, passant de -5,0 % du PIB en 2023 à -4,6 % en 2024, sous l'effet d'une meilleure mobilisation des recettes et d'un meilleur contrôle des dépenses. La dette publique quant à elle, a chuté, passant de 49,9 % du PIB en 2023 à 43,0 % en 2024. Le déficit du compte courant s'est réduit, s'établissant à -5,5 % du PIB en 2024, contre -9,5 % en 2023, grâce à l'augmentation des recettes d'exportation, principalement du minerai de fer, bien que des vulnérabilités extérieures subsistent.

PERSPECTIVES

L'économie sierra-léonaise devrait amorcer une reprise modérée, avec une croissance estimée à 4,6 % en 2025 et à 5,2 % en 2026, en raison de la résilience du secteur des services, l'amélioration de la productivité agricole et la poursuite de la dynamique du secteur minier. L'inflation moyenne demeurera cependant élevée, s'établissant à 17,9 % en 2025 puis à 17,0 % en 2026, en raison des tensions persistantes sur les prix des produits alimentaires et du carburant. Une politique monétaire plus restrictive, combinée à une relative stabilité du taux de change, devrait néanmoins contribuer à atténuer la volatilité des prix. Par ailleurs, l'assainissement budgétaire devrait contribuer à une amélioration du solde budgétaire, celui-ci passerait de -4,2 % du PIB en 2025 à -2,0 % en 2026, grâce à une meilleure mobilisation des recettes et à une rationalisation des dépenses. La dette publique, bien qu'élevée au regard des normes sous-régionales, devrait se maintenir à un niveau modéré, atteignant 44,4 % du PIB en 2025 et 44,6 % en 2026, en raison des pressions budgétaires héritées des exercices précédents. Enfin, le compte courant devrait poursuivre son redressement, avec un déficit qui se contracterait, passant de -4,6 % du PIB en 2025 à -4,0 % du PIB en 2026, grâce à la stabilisation des exportations et à la baisse des importations..

DÉFIS À RELEVER

L'économie sierra-léonaise est confrontée à plusieurs risques de détérioration, résultant d'un ensemble de défis, au nombre desquels figurent l'instabilité politique, les coupures fréquentes d'électricité, ainsi que l'instauration de droits de douane sur des biens de première nécessité tels que le riz et d'autres produits de base. Ces mesures ont entraîné une hausse du coût de la vie, laquelle pourrait s'accroître. En général, ces facteurs sont susceptibles de fragiliser la conjoncture économique et de compromettre la reprise et le développement à court terme.



TOGO



PERFORMANCE MACROÉCONOMIQUE

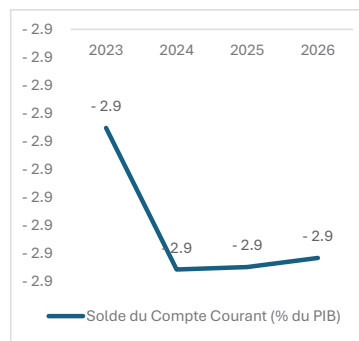
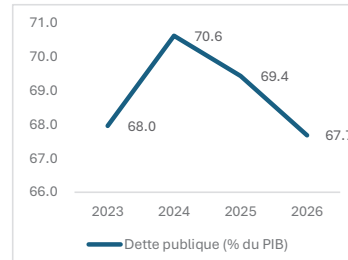
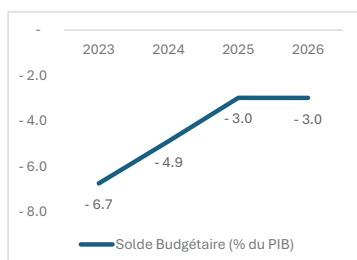
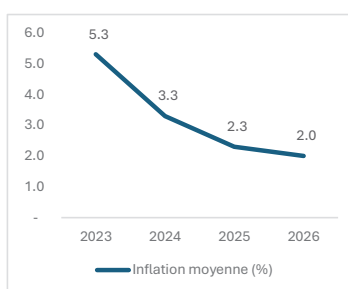
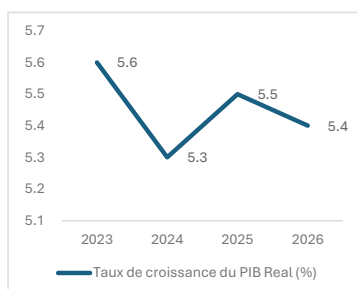
Le Togo a enregistré une croissance économique soutenue en 2024, bien qu'ayant légèrement baissé, s'établissant à un taux de 5,3 % du PIB, contre 5,6 % en 2023 et 5,8 % en 2022. Cette performance témoigne de la résilience de l'activité agricole et du dynamisme de l'investissement privé, en dépit d'un environnement régional marqué par des tensions régionales. L'inflation moyenne a poursuivi sa trajectoire baissière, s'établissant à 3,3 % en 2024, contre 5,3 % en 2023 et 7,6 % en 2022, sous l'effet de la normalisation des prix des produits alimentaires et énergétiques. Le déficit budgétaire s'est réduit, passant de -4,9 % du PIB en 2024, contre -6,7 % du PIB en 2023 et -8,3 % du PIB en 2022, grâce à la poursuite des efforts de consolidation budgétaire. La dette publique a toutefois progressé atteignant 70,6 % du PIB en 2024, contre 68,0 % du PIB en 2023 et 67,4 % du PIB en 2022, se maintenant ainsi légèrement au-dessus du seuil de convergence fixé par la CEDEAO. Le compte courant est resté stable à -2,9 % du PIB en 2024, un niveau inchangé par rapport à 2023, ce qui reflète une amélioration par rapport au déficit de -3,5 % enregistré en 2022, soutenue par une baisse des importations et une demande extérieure stable.

PERSPECTIVES

L'économie togolaise devrait enregistrer une croissance résiliente, avec un taux prévisionnel du PIB estimé à 5,5 % en 2025, puis à 5,4 % en 2026, grâce à d'énormes d'investissements dans le secteur privé, à une production agricole favorable et aux réformes structurelles en cours. L'inflation moyenne devrait fléchir à 2,3 % en 2025, puis à 2,0 % en 2026, sous l'effet de la baisse des prix des produits alimentaires et énergétiques. Le solde budgétaire devrait se contracter pour s'établir à -3,0 % du PIB en 2025 et 2026, tandis que la dette publique devrait se légèrement baissée pour s'établir à 69,4 % du PIB en 2025, puis à 67,7 % en 2026, grâce aux efforts d'assainissement budgétaire et à une meilleure mobilisation des recettes. Le compte courant devrait demeurer stable à -2,9 % du PIB, en raison de la hausse des exportations.

DÉFIS À RELEVÉ

En dépit de la croissance soutenue escomptée et de la désinflation amorcée par l'économie togolaise, le pays est confronté à certains risques de détérioration. L'instabilité régionale, en particulier les menaces sécuritaires au Sahel, les prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie, ainsi que les dépassements budgétaires figurent parmi les principaux risques susceptibles de compromettre les perspectives économiques favorables.



ANNEXES

Blocs sous-régionaux de la CEDEAO

Zone monétaire ouest-africaine (ZMAO)	Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	ZMAO +	AES
Gambie	Bénin	États membres de la ZMAO	Burkina Faso
Ghana	Burkina Faso	Cabo Verde	Mali
Guinée	Côte d'Ivoire		Niger
Liberia	Guinée-Bissau		
Nigeria	Mali		
Sierra Leone	Niger		
	Sénégal		
	Togo		

ANNEXE 1 : CROISSANCE DU PIB RÉEL ET INFLATION MOYENNE

	2022	2023	2024	2025	2026	2022	2023	2024	2025	2026
Pays	Croissance du PIB réel (%)					Inflation moyenne (%)				
Bénin	6,3	6,4	6,5	6,4	6,3	1,4	2,7	1,2	1,1	1,2
Burkina Faso	1,5	3,0	4,4	4,2	4,4	13,8	0,9	4,2	2,9	3,1
Cabo Verde	17,4	4,0	6,0	5,2	5,5	7,9	3,7	1,0	1,1	1,2
Côte d'Ivoire	6,4	6,5	6,0	6,3	6,3	5,2	4,4	3,5	2,9	3,3
Gambie	5,5	4,8	5,8	5,7	4,9	11,5	17,0	11,6	10,1	11,5
Ghana	3,8	3,1	5,7	4,3	4,8	31,9	39,2	22,9	18,4	15,1
Guinée	4,0	6,2	6,1	7,1	8,1	10,5	7,8	8,1	7,7	7,2
Guinée-Bissau	4,6	5,2	4,7	5,1	5,0	7,9	7,2	3,7	3,6	3,2
Liberia	4,8	4,6	4,8	4,8	5,3	7,6	10,1	8,2	7,5	6,1
Mali	3,5	4,7	4,4	4,7	4,7	9,7	2,1	3,2	3,4	3,6
Niger	11,9	2,4	10,3	6,5	6,3	4,2	3,7	9,1	4,5	4,7
Nigeria	3,3	2,9	3,4	3,0	3,2	18,8	24,7	33,2	26,3	21,5
Sénégal	4,0	4,3	6,7	8,1	4,3	9,7	5,9	0,8	0,9	1,2
Sierra Leone	5,3	5,7	3,7	4,6	5,2	27,2	47,7	28,4	17,9	17,0
Togo	5,8	5,6	5,3	5,5	5,4	7,6	5,3	3,3	2,3	2,0
CEDEAO	4,0	3,9	5,1	5,0	5,4	17,2	20,8	23,7	18,6	15,3
UEMOA	5,6	5,1	6,1	6,2	5,6	7,0	3,8	3,4	2,6	2,8
ZMAO+	3,5	3,1	3,9	3,4	3,7	20,4	26,3	30,4	24,0	19,7
AES	5,1	3,4	6,1	5,0	5,1	9,6	2,1	5,3	3,5	3,8

ANNEXE 2 : ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE ET DE LA DETTE PUBLIQUE

	2022	2023	2024	2025	2026		2022	2023	2024	2025	2026	
Pays	Solde budgétaire (% du PIB)						Dettes publiques (% du PIB)					
Bénin	-5,6	-4,1	-3,1	-2,9	-2,9		54,2	54,9	54,0	52,4	50,8	
Burkina Faso	-10,4	-6,6	-5,7	-4,3	-3,6		56,4	52,7	52,7	50,1	49,4	
Cabo Verde	-4,1	-0,3	-2,4	-1,8	-0,9		124,0	114,0	113,7	109,4	103,6	
Côte d'Ivoire	-6,7	-5,2	-4,0	-3,0	-3,0		56,0	57,5	59,3	58,0	56,0	
Gambie	-5,0	-3,5	-3,9	-1,4	-0,4		83,9	75,7	72,9	67,7	63,2	
Ghana	-11,8	-3,4	-7,7	-2,8	-2,0		85,7	76,4	70,5	66,4	62,6	
Guinée	-0,4	-1,8	-3,1	-2,8	-2,7		40,6	37,3	47,8	39,6	35,1	
Guinée-Bissau	-6,1	-8,2	-7,3	-3,1	-3,1		80,7	79,4	82,3	79,3	76,6	
Liberia	-5,3	-7,1	-2,7	-3,5	-2,2		54,3	58,8	56,5	56,4	55,4	
Mali	-4,8	-3,6	-2,6	-3,1	-3,0		50,3	51,9	51,8	51,8	50,5	
Niger	-6,8	-5,4	-4,3	-3,0	-3,0		50,6	51,9	47,2	43,5	42,2	
Nigeria	-5,4	-4,2	-3,4	-4,5	-4,5		40,4	48,7	52,9	52,6	51,7	
Sénégal	-12,6	-12,3	-11,7	-7,3	-5,0		94,6	107,4	113,7	111,1	110,1	
Sierra Leone	-5,9	-5,0	-4,6	-4,2	-2,0		54,0	49,9	43,0	44,4	44,6	
Togo	-8,3	-6,7	-4,9	-3,0	-3,0		67,4	68,0	70,6	69,4	67,7	
CEDEAO	-6,5	-4,6	-4,8	-3,9	-3,6		50,3	56,5	60,7	58,2	56,3	
UEMOA	-7,8	-6,2	-5,2	-3,8	-3,3		61,4	63,8	65,1	63,6	61,9	
+ZMAO	-6,2	-4,0	-4,0	-4,1	-4,0		47,7	52,6	55,4	54,3	52,8	
AES	-7,4	-5,2	-4,2	-3,5	-3,2		52,6	52,2	50,8	48,7	47,6	

ANNEXE 3 : ÉVOLUTION DE DU COMPTE COURANT

	2022	2023	2024	2025	2026
Pays	Compte couran (% du PIB)				
Bénin	-6,0	-8,2	-6,4	-5,9	-5,2
Burkina Faso	-7,2	-8,6	-6,4	-2,2	-2,1
Cabo Verde	-3,5	-2,1	-0,3	-2,1	-2,3
Côte d'Ivoire	-7,6	-8,2	-4,2	-3,6	-2,1
Gambie	-4,2	-5,4	-5,6	-5,1	-3,6
Ghana	-2,3	-1,6	1,6	1,8	1,5
Guinée	-4,9	-8,2	-19,1	-16,9	-5,6
Guinée-Bissau	-8,7	-8,6	-8,7	-5,3	-4,5
Liberia	-19,0	-26,3	-21,1	-19,1	-18,6
Mali	-7,7	-7,6	-6,1	-4,9	-1,6
Niger	-16,2	-13,9	-5,5	-3,8	-4,8
Nigeria	0,2	1,7	9,1	5,1	3,7
Sénégal	-20,0	-19,0	-12,1	-7,9	-6,0
Sierra Leone	-6,3	-9,5	-5,5	-4,6	-4,0
Togo	-3,5	-2,9	-2,9	-2,9	-2,9
CEDEAO	-2,7	-2,8	-0,3	-0,4	0,0
UEMOA	-9,9	-10,1	-6,1	-4,4	-3,2
ZMAO+	-0,5	0,2	3,8	2,1	2,0
AES	-9,9	-9,8	-6,0	-3,5	-2,7



Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC)

📍 128, Boulevard du 13 Janvier. B.P. 2704 Lomé – Togo

☎ +228 22 21 68 64 📠 +228 22 21 86 84

✉ bidc@bidc-ebid.org 🌐 www.bidc-ebid.org

